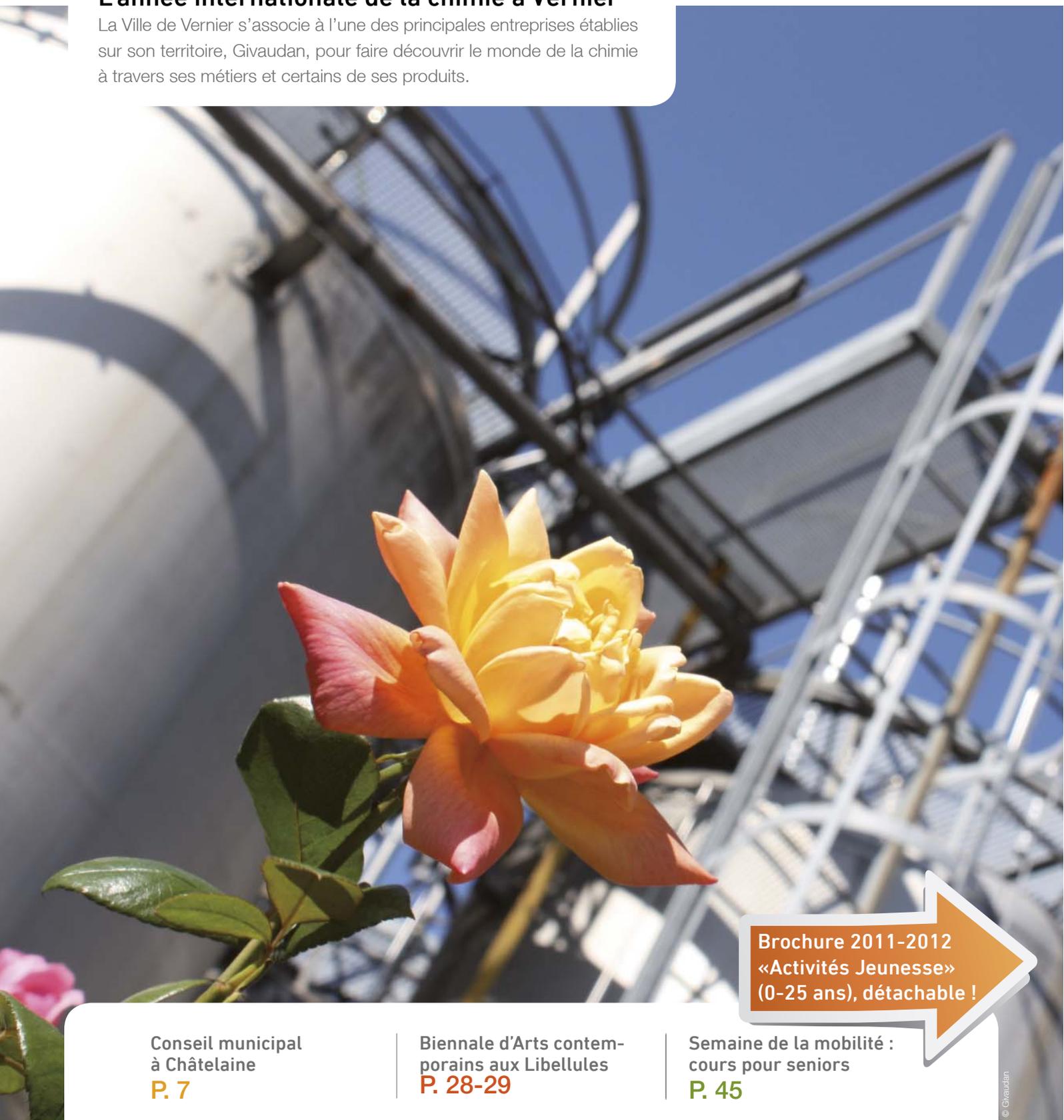


# Actu Vernier

Août 2011

## L'année internationale de la chimie à Vernier

La Ville de Vernier s'associe à l'une des principales entreprises établies sur son territoire, Givaudan, pour faire découvrir le monde de la chimie à travers ses métiers et certains de ses produits.



Brochure 2011-2012  
«Activités Jeunesse»  
(0-25 ans), détachable !

Conseil municipal  
à Châtelaine  
**P. 7**

Biennale d'Arts contemporains  
aux Libellules  
**P. 28-29**

Semaine de la mobilité :  
cours pour seniors  
**P. 45**

## Autorités



En attendant le premier Conseil municipal de la rentrée, exceptionnellement délocalisé à Châtelaine, retrouvez les textes des discours du 1<sup>er</sup> août des autorités et des jeunes verniolans invités.

P. 7-12

## Informations officielles



L'administration vous propose des prestations à saisir : abonnements pour les transports publics à tarifs réduits et un conseiller en énergie à votre service pour encourager les propriétaires dans leurs démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers. Afin de mieux vous servir, plusieurs services de la Ville de Vernier vont déménager ces prochains mois comme expliqué sur un plan.

P. 18-25

## Evénements et loisirs



Une foule d'activités sont proposées à la rentrée dans tous les quartiers et pour tous les âges : cours de théâtre, fêtes de quartier, vides greniers, activités pour les enfants ou pour les chanteurs...

P. 26-35

## Sports



Volley, gym, aquagym, pilates, badminton : une rentrée de septembre bien animée également pour les activités physiques. Ne manquez pas les dates d'inscription !

P. 36-38

## Jeunesse



Bientôt le retour à la cantine pour les enfants! L'occasion de découvrir combien les restaurants scolaires continuent à promouvoir les produits locaux et de saison. Les loisirs scolaires reprendront également leur rythme avec le traditionnel tournoi d'échec entre écoliers genevois. Pour prendre connaissance de l'ensemble des activités proposées de septembre 2011 à juin 2012 pour les 0 - 25 ans à Vernier, consultez la brochure encartée.

P. 39-42

## Seniors



Entre jass, pétanque, café-croissants, fête au foyer Livada, cours de mobilité et croisière avec dégustation de tarte aux pruneaux, les aîné-e-s verniolan-e-s se préparent à un automne dynamique et enthousiasmant.

P. 43-46

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:  
Yvan Rochat  
Jean-Claude Stevan  
Alessandra Roversi  
Valérie Walther-Palli

Contact:  
T. 022 306 06 20  
F. 022 306 06 21  
communication@vernier.ch

**VERNIER**  
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier  
CP 520 - 1214 Vernier  
T. 022 306 06 06  
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture  
9h-12h et 14h-17h  
www.vernier.ch

Prochain numéro:  
Les seniors  
Délai rédactionnel: 2 sept. 2011  
Parution: 28 sept. 2011

Archives:  
www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 17'000 exemplaires  
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers les manuscrits et les photos qui lui sont soumis.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA  
sur papier couché mat 115 gr.  
Maquette: Agence Hémisphère



LOGO FSC

## Vernier, la commune la plus parfumée du canton!

Arrivée en 1898 à Vernier, Givaudan a traversé le 20<sup>e</sup> siècle à la vitesse de l'éclair. Aux prémices du 21<sup>e</sup>, l'entreprise de parfums a l'air d'avoir toutes les clés en main pour poursuivre son épopée.



A Vernier, Givaudan fabrique chaque année plus d'une centaine d'ingrédients de parfumerie et plus d'un millier de compositions parfumées.

En plus d'avoir été élue «Année européenne du bénévolat», 2011 a été désignée «Année internationale de la chimie» par l'Assemblée générale des Nations Unies. Un statut qu'il convient d'honorer. A Vernier, la municipalité a décidé de célébrer cet événement en invitant les citoyens intéressés à une «Croisière au pays des parfums» en collaboration avec Givaudan. L'occasion de découvrir une entreprise établie sur la municipalité depuis plus de 100 ans.

**Une histoire de fleuve et d'effluves** | La saga entre Givaudan et Vernier commence en 1898, après que les deux frères fondateurs de l'entreprise, Léon et Xavier Givaudan, quittent Zurich où ils ont travaillé durant 2 ans. Outre-Sarine, la fabrique industrielle de substances odorantes n'a pas vraiment la cote auprès du boulanger du coin, qui se plaint que son pain soit parfumé à la violette!

A Genève, pas de voisins immédiats dans cette commune bordant le Rhône et surtout plusieurs avantages: une réputation scientifique dans le domaine de la chimie, un lieu aux frontières de la France et de Lyon (ville dont sont originaires les Givaudan), ainsi que la proximité de l'eau, élément nécessaire pour produire de l'énergie.

Les deux frères y développent formules chimiques sur formules chimiques et s'octroient une place de choix au panthéon des fabricants de parfums et d'arômes. Lyon, Paris, Clifton (New Jersey), les Années folles signent l'expansion de la société. Les guerres ne semblent pas arrêter cette ascension. Deux molécules phares sont inventées vers 1950: le Lillial®, aldéhyde qui entre dans la composition de quasiment tous les produits ménagers et de parfumerie, et ce encore aujourd'hui, ainsi que le Parsol MCX®, un filtre solaire actif contre les rayons UVB (celui contre les UVA, le Parsol 1789® est créé en 1979). Une révolution!

En 1963, la société pharmaceutique Hoffmann-la-Roche - aujourd'hui Roche - rachète Givaudan et acquiert la société Roure de Grasse. Les deux firmes fusionnent en 1991 pour devenir Givaudan Roure. Avec le rachat en 1997 de Tastermaker, spécialiste des arômes alimentaires, Givaudan Roure occupe la place de numéro un sur le marché mondial des parfums et des arômes. Vernier, qui reste le site de production de parfums le plus important du groupe, et son siège légal, compte plus de 700 employés en cette fin de 20<sup>e</sup> siècle, alors qu'à ses débuts, seules quelques 43 personnes faisaient «tourner les machines».

L'an 2000 marque une nouvelle ère pour la planète comme pour Givaudan. Suite au spin-off de Roche, elle devient une société indépendante cotée à la bourse suisse. Puis, en 2007, avec l'acquisition de Quest International (fabrique de parfums et d'arômes fondée en 1905 aux Pays-Bas), la maison plus que centenaire consolide sa position de leader en détenant près de 25% des parts du marché mondial des parfums et des arômes.

**Sur les traces du parfum de synthèse** | Si la chimie ne jouit pas d'une image positive auprès du grand public, elle se trouve pourtant partout: «La nature est la première usine chimique autour de nous, relève Pascal Brenner, responsable du contrôle olfactif chez Givaudan (un «nez» dans le langage courant). En reconstituant les odeurs, on préserve aussi la faune et la flore.» Pour exemple, le musc a longtemps été prélevé des glandes d'un chevreton originaire d'Asie, alors que maintenant, il est synthétisé.

Evidemment, fabriquer arômes et parfums de synthèse en quantité industrielle demande une certaine organisation. Sur le site de production à Vernier, ce sont 900 personnes qui se côtoient sur plus de 22 hectares. On y fabrique chaque année plus d'une centaine d'ingrédients de parfumerie (senteurs isolées comme le muguet ou la rose) et plus d'un millier de compositions parfumées (mélanges d'ingrédients de parfumerie). Vendus aux clients de Givaudan, ces mélanges entrent dans la composition des parfums de luxe et des produits fonctionnels, tels que la lessive. Il est à noter que dans l'industrie cosmétique, comme en architecture, le marché fonctionne sur appel d'offres. Les marques lancent le descriptif d'un parfum qu'elles souhaitent acquérir et les industries chimiques leur présentent leurs résultats. La maison qui obtient la fragrance la plus réussie décroche le contrat.

**Chimie et développement durable** | On ne va pas se le cacher, une usine chimique comme Givaudan produit des

Givaudan possède à Vernier la troisième plus grande station d'épuration des eaux usées du canton.



La rose de Bulgarie est un grand classique de la parfumerie.

© Sofia Droz

déchets en quantité importante. L'entreprise possède la troisième plus grande station d'épuration des eaux usées du canton de Genève (son activité correspond à celle d'environ 150'000 habitants!), qui permet également de traiter les eaux verniolanes. S'engager en faveur du développement durable est devenu chose commune au sein de la maison, tant au niveau de la recherche que de la gestion du site ou de l'approvisionnement.

A sein des laboratoires, on respecte les principes de la chimie verte. Né à la fin des années 90, ce concept définit une série de règles à observer afin de réduire le nombre de déchets toxiques et de simplifier les processus de synthèse.

Dans les bâtiments de Vernier, agit la «GreenTeam», un groupe de réflexion formé pour sensibiliser l'ensemble des

collaborateurs au développement durable. L'équipe a notamment organisé des démonstrations de vélos électriques ou une exposition sur les énergies et les éco-gestes avec l'aide des Services Industriels de Genève (SIG). L'entreprise vient d'ailleurs d'installer la plus grande centrale solaire privée du canton avec une surface de 1'470 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.

Du côté de l'administration, on joue également le jeu de l'économie écologique: impressions recto/verso et noir/blanc, ordinateurs de petite taille et recyclage.



La formation est une priorité chez Givaudan qui forme des apprenti-e-s dans de nombreux métiers et notamment des laborantin-e-s.

Une attention particulière est portée sur la provenance des produits. Givaudan est, par exemple, le premier à avoir introduit en Europe les palettes du label PEFC (bois issu de forêts respectueuses du développement durable). La firme de parfums a également créé des partenariats avec des sociétés alliant commerce équitable et développement social.

Grâce à ces efforts, le taux d'émission de gaz carbonique a baissé de 25% en 10 ans, le trafic routier (transports de marchandise) de 20% et la consommation d'eau de 15%.

### Une empreinte qui ne laisse pas de traces...

Le pôle de Vernier, uniquement voué à la fabrication de parfums, voit un nombre impressionnant de compositions sortir de ses laboratoires chaque année. Secrètes pour la plupart (question de concurrence oblige!), les fragrances signées Givaudan font pourtant partie de notre quotidien: savons, gels douche, liquides vaisselle, lessives, crèmes, shampoings, produits de nettoyage et j'en passe. Avec une telle production, appliquer les préceptes du développement durable semble donc logique. Un respect de l'environnement appliqué à tous les niveaux: «Pour une usine de parfums, on dégage très peu d'odeurs», relève Pascal Brenner, responsable du contrôle olfactif chez Givaudan. Parole de nez!

Sofia Droz/TLC-ATC.com

## VERNIER ET SES ENTREPRISES

Fait antithétique, le taux de chômage de la commune de Vernier est l'un des plus élevés du canton, alors que le développement économique qui a lieu sur ses terres est en pleine expansion. Les sociétés présentes depuis plusieurs années se développent à l'image de Givaudan ou Migros, et de nouvelles venues, comme HSBC, occupent une place de choix. Ceci, sans compter l'arrivée prochaine d'Arc Center, de Blandonnet 4, ou de la Cité du 21<sup>e</sup> siècle dans le quartier de l'Etang, autant d'entreprises créatrices d'emplois: «Les autorités verniolanes veulent renforcer les relations qu'elles

entretiennent avec le monde économique et accroître le rôle d'interface que Vernier pratique avec les organismes de promotion économique», explique Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge des affaires économiques.

L'idée est de faire de la commune un pôle d'attraction pour les entreprises de pointe, tout en essayant de promouvoir l'engagement des habitants. Un défi commencé avec Ikea et que la municipalité compte bien poursuivre.

### «Top 5» 2011 des entreprises établies à Vernier en nombre de collaborateurs

1. SIG	1'426
2. HSBC	1'000
3. Givaudan	900
4. Touring Club Suisse	489
5. Migros	410

## Événement unique en septembre : découvrez Givaudan

### Plonger dans l'univers de Givaudan et des métiers de la parfumerie, ça vous tente?

Le samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011, la Ville de Vernier et Givaudan vous invitent à une excursion hors du commun, la « Croisière au pays des parfums »:

- Croisière sur le Rhône animée par le professeur Nimbus du Jardin Expérimental (animations de chimie ludiques et enthousiasmantes)
- Balade en petit train à travers le site de Givaudan à Vernier
- Expositions thématiques sur les activités et les métiers pratiqués chez Givaudan

Pour qu'un maximum de personnes puisse participer, il y aura six départs par jour depuis le Pont Sous-Terre à la Jonction (8h, 9h30, 11h, 12h30, 14h et 15h30). Le retour est prévu à la Jonction après environ quatre heures de vadrouille sur le Rhône et dans le site de Givaudan. Toutefois, les personnes le souhaitant pourront quitter le site directement à Vernier (bus n° 28, arrêt «Parfumerie»).

### Inscriptions obligatoires

Pour des questions d'organisation, il est obligatoire de s'inscrire (choix de l'heure de départ, 60 places maximum par bateau) auprès du service de la culture de Vernier : 022 306 07 80 ou [croisiere@vernier.ch](mailto:croisiere@vernier.ch)

**Inscriptions jusqu'au 13 septembre**

L'évènement est gratuit et aura lieu par tous les temps. Compte tenu du parcours, cette excursion n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est recommandé de porter des souliers confortables. Attention, les animaux ne sont pas admis sur le site.

Accès au Pont Sous-Terre : bus TPG 2, 4, 10, 11, 19, 20, D, K, L, arrêt « Jonction »  
Parking de l'Hôtel des Finances (Rue du Stand)

Infos : [www.vernier.ch/croisiere](http://www.vernier.ch/croisiere)



© Blaise Lambert / images aériennes

## Invitation au Conseil municipal du 6 septembre à Châtelaine

Après les Avanchets en 2009 et le Lignon en 2010, le Conseil municipal (organe législatif) tiendra une nouvelle séance hors de ses murs de la mairie de Vernier le

**mardi 6 septembre 2011  
à 20h30  
à la salle communale  
de Châtelaine  
Av. de Châtelaine 84  
(dans le bâtiment de l'école)**

à laquelle la population est cordialement invitée à participer.

Pour la bonne compréhension de cette séance, il n'est certainement pas inutile de rappeler quelques éléments du fonctionnement du Conseil municipal.

Les objets traités par le Conseil municipal sont initiés par le Conseil administratif (organe exécutif) et par les Conseillers municipaux (délibération, motion, résolution, interpellation), voire directement par les habitants de Vernier au moyen d'une pétition.

L'ordre du jour proposé par le Conseil administratif est validé par le Bureau du Conseil municipal, puis publié dans la FAO (Feuille d'Avis Officielle). Chargé de la gestion des affaires courantes, ce Bureau est composé de 5 membres, soit un par parti représenté au Conseil municipal (Libéraux, MCG, PS, UDC et Verts).

Il est renouvelé une fois par an et les fonctions en son sein sont réparties traditionnellement selon un tournus entre les partis politiques.

Au début de sa séance, le Conseil municipal traite des dossiers de naturalisation à huis clos, soit sans public selon les exigences légales.

Le public peut participer aux autres objets traités par la suite, sans toutefois pouvoir prendre part aux discussions. Le Conseil municipal statue en premier lieu sur la prise en considération d'un objet qui lui est soumis, soit l'accord d'en débattre et de le traiter ou non.

Une fois ce premier passage franchi, le Conseil municipal décide lors d'un deuxième débat de la manière dont cet objet sera traité, voire de son sort. S'il est renvoyé en commission pour être examiné plus en détail, un rapport établi par un Conseiller municipal synthétise les travaux de la commission.

En séance plénière, le Conseil municipal procède alors au vote final. En fin de séance, les Conseillers municipaux peuvent également interpellier par écrit ou oralement le Conseil administratif sur toutes affaires communales, charge à lui de répondre immédiatement ou dans les deux mois.

**A la fin du Conseil municipal, les citoyen-ne-s pourront poser des questions aux autorités.** Les personnes qui le souhaitent devront toutefois s'annoncer sur place avant l'ouverture de la séance.

A l'issue des débats, l'ensemble du Conseil municipal se réjouit de vous rencontrer et partager avec vous le verre de l'amitié.



© Fabienne Müller

# Fête du 1<sup>er</sup> Août sur le mail du Lignon

Mesdames et Messieurs les  
Députés au Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les  
Constituants,

Messieurs les Conseillers  
administratifs, chers collè-  
gues,

Madame la présidente du  
Conseil municipal,

Mesdames et Messieurs les  
Conseillers municipaux,

Monsieur le secrétaire géné-  
ral adjoint du département  
de l'instruction publique, de  
la culture et du sport,

Chères habitantes et chers  
habitants,

Avant de débiter, je tiens absolument :

- Exprimer ma reconnaissance aux collaboratrices et aux collaborateurs des services communaux de la police municipale, de la culture, de la voirie, de la récupération, des équipements et des espaces verts: ces personnes de l'ombre ont installé cette infrastructure pour nous permettre de vivre une belle fête aujourd'hui. Savez-vous par exemple que pour monter une telle manifestation il est nécessaire de faire plus de 80 allers-retours entre le centre d'entretien à Vernier-Village et Le Lignon ?
- A faire également un clin d'œil tout particulier aux nombreuses associations présentes aujourd'hui pour vous offrir de quoi vous restaurer en rappelant qu'elles ne sont composées que de bénévoles.
- A remercier enfin les membres de la troupe L'Echo de Vernier, sa section chorale, qui nous aident à interpréter notre chant patriotique.

Début du mois d'août 1291, trois cantons scellent leur volonté de se prêter les uns aux autres secours, appui et assistance. Tirée du pacte de 1291, cette phrase est capitale. Elle fonde l'entraide entre trois cantons. Plus fondamentalement, elle exprime une nouvelle ambition : celle de s'unir, de construire une vie différente, dans le respect



et la solidarité. Ce pacte de 1291, à une époque difficile, constituait un véritable pari sur l'avenir.

Aujourd'hui, 720 ans plus tard, ce pari est gagné : la Suisse est un pays prospère, sûr, où il fait bon vivre. Les idéaux de solidarité qui animaient nos trois cantons fondateurs ont réalisé pendant longtemps l'ambition politique d'une Suisse ouverte sur le monde, accueillante et fière de ses idéaux. Mais cet équilibre est fragile. Face aux attaques incessantes de forces politiques qui aiment à dévoyer le message de notre pacte fondateur, il nous faut rester vigilants et continuer de prôner la solidarité, l'entraide et le vivre-ensemble. C'est particulièrement vrai à Vernier, où le multiculturalisme est une fierté, où nous tirons notre force de nos différences, où nous nous battons chaque jour pour savoir et pouvoir vivre ensemble.

A l'instar des trois cantons fondateurs, mes collègues Yvan RoCHAT, Pierre Ronget et moi-même, avons pour Vernier de grandes ambitions et les défis qui nous attendent sont nombreux dans un futur proche, dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale. A l'instar des trois cantons fondateurs, nous mettrons nos éventuelles différences de côté pour travailler avec ambition et audace, afin de relever ensemble les défis de l'avenir.

**Une ambition sociale tout d'abord.** Face au défi d'une société toujours individualiste, minée par les inégalités et l'indifférence, nous nous devons de permettre à chacun de trouver sa place, de vivre dans la dignité. Pour ne laisser personne au bord du chemin. La Suisse a la chance de connaître trois niveaux de démocratie : la Confédération, le canton et les communes. Or, ce dernier est pour moi le plus important. C'est celui de la proximité, celui qui permet d'apporter des solutions efficaces et innovantes. Un exemple ? Cette expérience à l'époque unique de démocratie participative que nous avons engagée ici-même, en 2005, et qui s'appelle « Contrat de Quartier » a rencontré tellement de succès que bien d'autres communes, aujourd'hui (Carouge, Lancy, Onex et même la Ville de Genève) nous ont imités ! C'est dire si l'action de proximité des communes compte et peut avoir des effets concrets sur le quotidien des gens !

**Une ambition environnementale ensuite.** La pression du développement sur l'environnement est une réalité vécue toujours plus douloureusement dans la société, notamment dans notre ville. Nous visons un objectif d'exigence de la protection de l'environnement et de notre territoire et nous aspirons à la sobriété plutôt qu'à la consommation à

tout va. Et cela passe aussi par un message fort auprès du canton, qui doit cesser de considérer Vernier comme une banlieue industrielle. Notre ville mérite un vrai développement, durable, qui améliore la qualité de vie de ses habitantes et de ses habitants !

**Une ambition économique, enfin.** Face au formidable développement de notre ville ces dernières années, il nous faut continuer à favoriser la création d'emploi et à attirer sur notre territoire des entreprises qui soient avant tout responsables, conscientes de leurs devoirs sociaux, et qui concluront de vrais partenariats avec Vernier.

A chaque moment, dans nos cercles respectifs, nous pouvons contribuer à ce que Vernier développe ses trois nouvelles ambitions, sociale, environnementale et économique. Nous aurons besoin de toutes et de tous. D'un monde politique cohérent, sérieux et compétent, d'associations qui soient soutenues et encouragées. Bref, des habitantes et des habitants qui font la fierté de notre commune. Chacun à son niveau peut contribuer à améliorer la qualité de vie à Vernier. L'histoire ne se construit en effet pas toute seule !

Aujourd'hui, malgré ses vénérables 720 ans d'âge, la Suisse demeure à mes yeux un pays jeune, plein de vigueur et d'audace. C'est pourquoi je voulais que ce 1<sup>er</sup> août 2011 soit placé sous le signe de la jeunesse, justement. Lorsque je dis que je compte sur toutes et tous pour faire le Vernier de demain, je compte naturellement sur notre formidable jeunesse, trop souvent caricaturée et réduite aux problèmes de violence. Certains médias alimentent cette image. Certains

partis politiques l'utilisent à mauvais escient. Mais la jeunesse c'est aussi et surtout une capacité d'innovation, de créations. A Vernier comme ailleurs, on la trouve bruyante parfois. Elle est aussi généreuse, motivée et responsable.

On stigmatise souvent les jeunes et on a bon dos de les rendre toujours responsables de tous les maux de la société. Pourtant nous connaissons des jeunes dans nos proches, dans nos familles dont nous sommes fiers et pour lesquels nous voulons un avenir meilleur.

C'est également la raison pour laquelle j'ai demandé aujourd'hui à trois jeunes de notre ville de prendre la parole à mes côtés : Magali Bossi, écrivain et membre de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, Djibi Diallo, président de l'association « Play With Fairplay » et Said Abdirizak, co-président de l'Association des Jeunes de Vernier-Village. Ils représentent à mes yeux l'avenir de Vernier, cette Suisse de demain, fière, forte, multiple. A coup sûr, les trois cantons fondateurs de notre démocratie seraient aujourd'hui fiers de notre capacité à rassembler les uns et les autres au-delà de leurs différences, et à vivre ensemble. C'était leur ambition en 1291. C'est la mienne en 2011.

Vive la Suisse !

Vive Genève !

Et, ambitieuse et prête à relever la tête haute les nombreux défis qui l'attendent, vive la Ville de Vernier !

Thierry Apothéloz  
Maire de Vernier



Chers Verniolanes, chers Verniolans,

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de représentante du Conseil municipal de Vernier je suis très heureuse d'être parmi vous ce soir et de participer à la commémoration de notre fête nationale.



Des planètes qui tournent autour du soleil, modeste étoile parmi les milliers que compte la voie lactée, la planète terre est l'une des plus petites.

Cette terre, d'une belle couleur bleue comme l'a dit le cosmonaute américain Neil Amstrong, premier humain à poser le pied sur notre satellite naturel le lundi 21 juillet 1969, est un monde étrange et fascinant.

Sur cette terre, recouverte presque aux trois quarts d'eau, composée de déserts de montagnes de glace et de forêts, de nombreuses espèces se sont développées au cours de six cents millions d'années.

Du grand big bang jusqu'à nos jours en passant par la création des gaz, de la matière, de la vie organique, végétale et de l'apparition des premières espèces animales, parmi toutes les créations qui ont eu lieu sur notre sphère j'aimerais en évoquer une plus particulièrement... notre Commune de Vernier.

La Commune de Vernier a été cédée par la France à la Suisse en 1815 et officiellement rattachée à la République et Canton de Genève en 1816.

A noter qu'en même temps que la Commune de Vernier, qui comptait 566 habitants à l'époque, cinq autres communes de la rive droite ont également été rattachées à Genève dont les plus importantes sont Meyrin, Colley-Bossy, et Versoix.

Rappelons que cette fête du 1<sup>er</sup> août est un jour important dans l'histoire de notre pays. Elle commémore le pacte qu'ont signé Uri, Schwitz et Unterwald en 1291 pour combattre un ennemi commun, les Habsbourg.

Le 1<sup>er</sup> juin est également une date importante pour Genève, célébrée chaque année par nos autorités cantonales et communales : cette date est le symbole du rattachement de Genève à la Confédération. En effet, l'arrivée des troupes des Confédérés par le lac en bateau au Port Noir en 1814, libérait Genève de l'occupation des troupes autrichiennes et françaises.

L'histoire démontre que la Suisse a su faire fi de ses différences de mentalité, de langue, de religion et de culture pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Qu'en est-il de la Commune de Vernier aujourd'hui ? Vous le savez, elle est constituée de plusieurs quartiers : Aire, Avanchets, Balexert, Châtelaine, les Libellules, Le Lignon, Vernier-Village et j'en passe. Tous ces quartiers sont relativement éloignés les uns des autres... mais n'en constituent pas moins notre commune avec maintenant plus de 33'000 habitants !

La diversité des nationalités est un atout pour notre commune pour autant que le respect et la tolérance soient de mise. Ces différentes cultures représentent une richesse pour notre municipalité qu'il s'agit d'apprécier tout en demandant à toutes et à tous de maintenir nos traditions séculaires.

Je souhaite, chères Verniolanes et chers Verniolans, que toute notre population se sente à l'aise à Vernier, et s'épanouisse dans son quotidien. Mais pour obtenir ce sentiment d'appartenance à notre communauté, il s'agit d'entretenir des relations, voire de les susciter afin qu'il fasse bon vivre à Vernier.

Ce 1<sup>er</sup> août est une fête traditionnelle avec ses feux de joie et ses feux d'artifice, mais également une occasion de se rassembler et de rappeler que nous devons vivre ensemble dans le respect réciproque de l'autre.

Monique Mattenberger  
Présidente du Conseil Municipal



Bonsoir à toutes et à tous !

La semaine passée, j'ai rencontré des Américains avec qui j'ai eu une grande discussion à propos de la Suisse. Ils m'ont expliqué comment ils voyaient notre pays.

Pour eux, la Suisse est un petit pays.

Le matin, les Suisses se réveillent au son d'une horloge qui fait « coucou ». Les Suisses sont banquiers, fabricants de chocolat, ou horlogers. Ils sont tous très riches, grâce à l'or caché dans les banques. Les Suisses habitent dans des chalets, au milieu de prés remplis d'edelweiss, où ruminent des troupeaux de vaches. Et en plus, les Suisses jouent tous du cor des Alpes, et mangent de la fondue, des röschti et du chocolat.

Hem... Je leur ai expliqué que ce qu'ils s'imaginaient ne collait pas vraiment à la réalité. Le matin, je ne me réveille pas au son d'une horloge qui fait « coucou ». Plus tard, je ne voudrais pas forcément être banquière, chocolatière ou horlogère. Mais je voudrais juste avoir un travail, et éviter le chômage. L'or caché dans nos banques ne me rend pas plus riche, puisqu'il ne m'appartient pas. Par contre, j'aimerais bien que les banquiers prennent moins de risques dans leurs transactions financières... ça permettrait peut-être d'éviter quelques débâcles. Je n'habite pas dans un chalet. Autour de chez moi, il y a encore des prés, mais malheureusement aucun edelweiss... Je ne joue pas non plus du cor des Alpes, à ma grande honte ; je suis accordéoniste. Par contre, j'aime beaucoup la fondue et le chocolat.

Lorsque j'ai dit ça à mes amis américains, ils ont été très étonnés : la Suisse n'a rien à voir avec le décor de carte postale qu'ils imaginaient. La Suisse n'est pas seulement un petit pays producteur de montres et de chocolat ; la Suisse n'est pas seulement un petit pays recouvert de montagnes et d'edelweiss... Pour moi, la Suisse est un pays moderne, qui évolue sans cesse. C'est un pays multiculturel, peuplé de gens qui aspirent à vivre ensemble, malgré leurs différences...

Et afin de commémorer la naissance de ce petit pays qu'est la Suisse, je vous souhaite à toutes et tous un très, très heureux 1<sup>er</sup> août !



Magali Bossi

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, bonjour !

Messieurs les Conseillers administratifs et Monsieur le Maire nous font aujourd'hui l'honneur de nous donner un temps de parole afin de nous exprimer et de témoigner ô combien la jeunesse de notre pays est un potentiel important plus qu'elle n'est un frein pour notre société.

Né en Suisse d'origine Sénégalaise, mes parents m'ont appris le respect et la tolérance, à aimer et à aider mon prochain, à participer activement à la société dans laquelle je vis aujourd'hui et de me faire respecter en étant juste et ouvert. C'est pour cela que je demande à cette jeunesse de porter un grand respect à tous les adultes qui compose notre société, ainsi qu'à nos aînés qui sont la mémoire et qui ont fait l'histoire de notre pays.

Je tiens également à vous encourager toutes et tous à apprendre à connaître et à reconnaître cette jeunesse, à apprendre à l'aimer et à la respecter, afin de favoriser une vie meilleure dans notre commune. Je crois fortement à une amélioration des rapports entre jeunes et adultes. En effet, chacun doit faire valoir son intelligence et sa sensibilité afin qu'il puisse accepter l'autre sans retenue.

La Commune de Vernier n'est pas une commune comme les autres de part sa diversité et sa population plurielle. C'est une commune qui met tout en œuvre au quotidien pour que sa population soit unie. Ainsi, elle tente de favoriser et de créer un lien social fort et d'encourager un mieux vivre ensemble, c'est pour cela qu'en 2010 l'association Play With Fairplay est née, elle est composée de jeunes qui souhaitent développer des actions dans le quartier des Avanchets, afin de permettre à d'autres jeunes de trouver une activité ludique et de loisirs. C'est dans cet esprit, que nous souhaitons favoriser et encourager le fairplay dans la vie quotidienne de la population de ce quartier.

Les membres du comité de l'association Play With Fairplay ainsi que moi-même en tant que président et représentant de cette jeune association, tenons à vous remercier de nous avoir accordé ces quelques instants et nous vous souhaitons de passer une agréable soirée.

MERCI !



Djibi Diallo

Chères habitantes, chers habitants, bonsoir !

Le temps passe, au ralenti depuis la crise économique, les jeunes grandissent mais les préjugés restent.

Vernier compte maintenant plus de 33'000 habitants, avec une mixité qui reflète bien l'intégration des étrangers, puisque plus de 140 nationalités y sont représentées. Cependant, Vernier possède aussi un triste record avec son nombre d'habitants sans emploi ainsi que l'image négative qu'on attribue à ses jeunes.

Ce soir, j'aimerais casser ces préjugés en vous présentant en quelques mots le nouveau projet des jeunes de Vernier-Village. Il n'y a pas si longtemps, nous nous sommes réunis pour créer une association : l'Association des Jeunes de Vernier-Village (AJVV), dont je suis le co-président.

Notre but, c'est de se rencontrer et de s'échanger des idées, mais aussi de former un pont entre la municipalité et les jeunes. Enfin, l'AJVV devra nous permettre de réaliser nos projets tout en collaborant avec la commune et les autres associations du quartier. Quand je parle de projets, je pense d'une part à des projets collectifs : organiser un « Ciné transat » au parc Chauvet, ou des événements sportifs, comme un tournoi de foot.

Mais je pense aussi au soutien des projets plus personnels des jeunes de Vernier-Village, tels que l'accès à un local de musique ou aux salles de sports des écoles pendant l'hiver.

Enfin, je pense à des projets participatifs, comme travailler avec le Contrat de Quartier et contribuer aux idées des habitants de Vernier-Village. Vous pouvez nous rejoindre à notre stand animé par les membres de l'AJVV ainsi qu'un groupe de rap genevois, les Mike Shooters.

Pour conclure, je voulais encore que vous sachiez que ce soir, vous avez l'occasion de faire part de vos dons pour soutenir la cause de « Médecins Sans Frontières » ainsi que de « La Chaîne du Bonheur » qui luttent contre la famine en Afrique. Venez nous rencontrer et fêtons ce Premier Août comme il se doit.

Je vous souhaite une bonne soirée ! MERCI !

Said Abdirizak



© Serge Hennehaas

Plus de photos sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)



## Pour une assurance-maladie saine



Par Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats

**Le système suisse d'assurance-maladie est semblable à un grand malade. Gangréné par les intérêts particuliers, il génère de graves inégalités. Il est donc urgent de le soigner, ce à quoi je m'emploie au Conseil des Etats.**

Les symptômes du mal sont multiples. Malgré l'obligation d'assurance, la **sélection des risques** pratiquée par les caisses discrimine nombre de personnes âgées et de malades chroniques. L'**accès aux soins** est aussi menacé. Une étude des Hôpitaux universitaires de Genève le montre : en 2008 et 2009, 15% de la population genevoise a dû renoncer à certains soins pas ou peu remboursés. Au niveau du financement de l'assurance-maladie, le système de primes par tête indépendantes des revenus épargne les ménages à revenus élevés, aux dépens de ceux qui gagnent moins. A cela s'ajoute le fait que la population de certains cantons, comme Genève, paye depuis longtemps des **primes trop chères**, qui ont suralimenté les réserves des caisses-maladie, dont certaines ont transféré le surplus dans d'autres cantons ! Or, la rétrocession aux assuré-e-s qu'annonce le Conseil fédéral ne porte que sur la moitié des réserves excédentaires.

Pas évident de soigner ce système, pour le rendre financièrement et socialement viable, dans un Parlement métastasé par les intérêts des assureurs ! Mais les Socialistes du Parlement fédéral, dont je suis, font tout pour sauver le projet de **réseaux de soins intégrés** – qui promet efficacité et qualité – à condition de limiter la participation financière des assuré-e-s. Par ailleurs, à plusieurs reprises, je suis **intervenue sur le problème des réserves et des primes excessives**. Présidente de la commission santé de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, je plaide à sa suite pour **renforcer la prévention** en matière de santé : la possibilité actuelle de changer de caisse désincite les assureurs à rembourser des prestations de prévention, laquelle permet pourtant à la société de faire d'importantes économies.

Nous, Socialistes, sommes aussi – avec d'autres – à l'origine de l'initiative populaire pour une **caisse publique d'assurance-maladie**, qui vise à corriger les effets secondaires nocifs de la concurrence actuelle. Avec une seule agence et une seule prime par canton, la sélection des risques ne sera plus possible. En intégrant des représentant-e-s des pouvoirs publics, des assuré-e-s et des prestataires de santé, cette institution permettra une transparence totale sur les coûts et les primes. Des primes qui seront affectées aux prestations de l'assurance de base plutôt qu'à la publicité qui et seront donc plus justes et plus supportables. Avec mes collègues socialistes, je me bats pour **réduire ces primes**, notamment celles des familles.

Le but final étant de **construire un système d'assurance sain dans une société saine**. A savoir, une société dont les membres ont toutes et tous leur importance, leur place et sont mutuellement solidaires. C'est cette vision de la santé et de la société que je défends à Berne, où je souhaite continuer à faire entendre votre voix.

**Liliane Maury Pasquier : [www.votrevoix.ch](http://www.votrevoix.ch)**

**Parti Socialiste de Vernier**

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: [socialiste-vernier@bluewin.ch](mailto:socialiste-vernier@bluewin.ch)  
**[www.ps-vernier.ch](http://www.ps-vernier.ch) et FACEBOOK**

## Le plan directeur cantonal 2011-2030 : une catastrophe pour Vernier

Une nouvelle fois le Canton ignore que la commune de Vernier paie déjà un lourd tribut aux nuisances de toutes sortes engendrées par la route, le trafic aérien et les dépôts situés sur le territoire communal. Le plan directeur cantonal 2011-2030, ne tient pas compte du plan directeur communal adopté en 2007. Il prévoit une densification des zones d'habitation et une extension des zones industrielles. Il aggravera sensiblement la qualité de vie de tous les habitants de Vernier. Il créera des problèmes de trafic ainsi qu'une augmentation de la pollution. Ainsi, par ce plan directeur, le Canton veut imposer à Vernier des déclassements de zones villas pour y implanter des entreprises du périmètre Praille-Acacias.

## Le «PLR les libéraux de Vernier» défend vos intérêts

Les libéraux, durant les législatures précédentes, se sont opposés avec vigueur à la volonté de l'Etat de déclasser la zone dite Les Communs, celle de Champ-Prévost et plus récemment celles de Crotte-aux-Loup, du Signal et de Monfleury. Il a combattu l'implantation de la centrale à gaz sur le territoire communal.

Aujourd'hui, le « PLR les libéraux de Vernier » ne peut accepter le plan directeur cantonal 2011-2030 que propose le Conseil d'Etat.

## Signez la pétition du «PLR les libéraux de Vernier» !

La pétition du PLR demande au Grand Conseil de la République et Canton de Genève de prendre en compte les conclusions du plan directeur communal de 2007 et les doléances de tous les habitants de Vernier. Elle exige l'application pour Vernier des principes de la politique de cohésion sociale en milieu urbain définie dans le programme de législature du Conseil d'Etat. Elle demande aux autorités cantonales de renoncer à transformer la Commune de Vernier en une vaste zone industrielle et artisanale en supprimant les zones de verdure (zone villas, zone agricole et jardins familiaux) ;

Cette pétition peut-être commandée à l'adresse: [laurent.tschopp@bluewin.ch](mailto:laurent.tschopp@bluewin.ch)



## Le MCG continuera à se battre pour vous !

Tous les moyens sont bons pour attaquer le MCG. A ce jour, nous sommes l'un des deux principaux partis de la commune. **Vous avez été près de 30% à voter et soutenir le MCG** et pourtant, nous nous retrouvons à ce jour sans aucune présidence de commission, alors que le MCG doit en avoir 3 sur 9.

**Le groupe MCG a respecté scrupuleusement la démocratie** en votant pour des présidences attribuées aux partis de l'autre bord. Cela n'a pas empêché aux groupes (PS-VERT-PLR) de refuser de voter pour un président du MCG. Nos opposants politiques ont clairement démontré une fois de plus, qu'ils sont les champions de la désinformation, de la langue de bois et du mensonge mais surtout de vrais hypocrites. Pour causes, il avait été convenu avec ces derniers, lors de la séance de mise en place de cette nouvelle législature, que le MCG obtiendrait les présidences des commissions de la Culture, des Sports et de la Sécurité. Une fois de plus, ils n'ont pas respecté, la parole donnée ni leurs engagements bien qu'ayant axé leur campagne électorale sur la thématique de la collégialité et du respect - Cherchez l'erreur !

**C'est, avant tout, une insulte à VOUS électrices et électeurs qui ont voté MCG.  
Le groupe MCG continuera à se battre pour vous défendre. Vous pouvez compter sur nous !**

### **MENSONGES ET HYPROCRISIE - ils vous ont trompés !**

Lors des dernières campagnes électorales nos opposants (PS-VERT-PLR) ont clairement promis à la population plus de sécurité et moins d'impôt. Afin que ces partis passent de la parole aux actes, le MCG a déposé pour le conseil municipal du 28 juin 2011, 3 motions municipales proposant de :

- diminuer les impôts en passant du centime additionnel à 49.5 en lieu et place de 50
- de supprimer l'impôt communal de la médaille pour chiens
- d'augmenter les effectifs de la police municipale de 3 unités

toutes les 3 ont été refusées par la nouvelle alliance. **Que de mensonges et de promesses non tenues !**

### **Le MCG est actif au Conseil municipal de Vernier - on agit pour VOUS !**

Nonobstant des 3 propositions susmentionnées, le MCG a également proposé et fait passer deux projets, qui seront finalisés en commission, touchant les jeunes, les familles et les aînés demandant :

- La mise en place d'une structure d'information afin d'aider les jeunes souhaitant devenir professionnellement indépendant ainsi que d'aider ces derniers qui désirent créer leur propre entreprise. **Le MCG est pour une politique dynamique et constructive en faveur des Jeunes !**
- De mettre à disposition gratuitement un parc informatique dans chacune des 3 bibliothèques municipales afin que nos seniors/aînés/retraités, nos écoliers et les personnes ne possédant pas d'ordinateur personnel puissent avoir un lieu adapté pour la recherche d'informations et de connaissances complémentaires aux livres mis à disposition dans ces lieux ainsi pour nos jeunes et écoliers comme plateforme de recherche pour l'emploi. **Innovons enfin ! Le MCG ose !**

Les prochains « Conseil Administratif Populaire » seront de retour dès le mois de septembre 2011

**Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !  
Le MCG est est à votre écoute au 079 941 4802 et par email [mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)**



## Vernier 2030, ce que nous réserve le Canton

Dès la rentrée 2011, les représentants de la Ville de Vernier devront se prononcer sur le projet de plan directeur cantonal 2030.

Les Verts de Vernier sont décidés à jouer un rôle central dans la prise de position de notre commune. Nous aurons à cœur de promouvoir les principes qui sont les nôtres: un développement équilibré, sobre et raisonné, une mobilité sûre et efficace résolument tournée vers les déplacements en transports publics, à vélo et à pied, des espaces où la nature est non seulement préservée mais où elle peut également s'étendre, des zones d'activités porteuses de richesses et de nouveaux logements réalisés sur les critères qualitatifs d'écoquartier.

Or, ce que le canton nous présente s'éloigne considérablement de ce que le bon sens de ceux qui connaissent notre ville commande.

En effet, le projet de plan directeur n'affiche aucune volonté de libérer notre territoire de l'emprise des dépôts pétroliers. Cela signifie que Vernier continuerait à être privé de surfaces considérables où logements, espaces publics, nature et activités pourraient se déployer.

D'autre part, le projet de plan directeur souhaite augmenter la surface des zones industrielles au détriment des logements pavillonnaires en zone villa, alors que nos zones industrielles sont encore aujourd'hui sous exploitées.

Enfin, faisant fi de l'impératif pour la Ville de Vernier de maintenir la mixité sociale par la mixité des types d'habitats (maisons individuelles, grands ensembles locatifs, immeubles en PPE, loyer libre...), le projet de plan directeur tente d'imposer une densification maximale et irraisonnée des secteurs tels que Philibert-de-Sauvage et l'Étang ainsi que du cœur de Châtelaine avec ses jardins familiaux et les villas qui l'entourent et du secteur de Cointrin. Cette option, si elle devait se confirmer,

aurait pour effet de pérenniser les erreurs commises il y a 20, 30 ou 40 ans, réduire notre qualité de vie tout en renforçant les charges sociales, financières et environnementales que Vernier doit déjà assumer alors que, selon les statistiques cantonales, notre commune est la plus fragile tant socialement qu'économiquement.

Ainsi, alors qu'à Zürich, Barcelone ou Londres on réhabilite les quartiers d'entrepôts proches du centre, à Genève, selon le projet plan directeur, on continue d'y accumuler des nuisances.



Envisager par exemple de mettre sur la presqu'île d'Aire une usine à gaz et son panache de fumée de 300m pour produire de l'électricité serait aussi visionnaire que de transformer la Tate Gallery à Londres en centrale chaleur force parce qu'un pipeline passe dans les environs.

Les Verts de Vernier / [www.vernier.verts.org/](http://www.vernier.verts.org/)  
verts-vernier@bluewin.ch



## La démocratie, c'est le dialogue

Qu'il s'agisse d'aménagement territorial ou de projets ciblés, de grands ou de petits périmètres, de grandes ou de petites infrastructures, les autorités cantonales oublient les vertus du dialogue. Les frustrations légitimes qui en découlent conduisent à des blocages alors qu'il suffirait de se parler.

La manière dont le canton mène sa politique d'aménagement, sur le territoire des communes et de Vernier en particulier, est un triste exemple de dialogue de sourds. Focalisé sur son intérêt propre à délocaliser (à Vernier) les entreprises qui font tache dans le périmètre du PAV

(Praille-Acacias-Vernets), le canton oublie que Vernier a déjà beaucoup donné en matière de zone industrielle (25% de son territoire) et même en matière de logements dits sociaux. Le refus verniolan de se voir accablé de nouveaux déclassements générateurs de nuisances est légitime et l'UDC ne manquera pas de défendre l'intérêt des habitants lors de la consultation des communes sur le plan directeur cantonal qui aura lieu cet automne.

L'aménagement cohérent de périmètres plus restreints tels ceux occupés par les dépôts d'hydrocarbures souffre du même syndrome de surdité aiguë. Plutôt que d'informer ouvertement la population sur les risques et de discuter ensemble les possibilités de déplacement des dépôts dangereux tel celui sis en face d'Ikea à Blandonnet (ce que l'UDC réclame sans relâche depuis plus d'un an...), le canton préfère engager une enième étude... coûteuse il va s'en dire ! Dans la foulée, le canton oublie de communiquer à la commune et aux pétroliers, les résultats des analyses précédentes et de leur faire part de cette nouvelle étude ! (Lire à ce propos l'article édifiant paru dans la Tribune de Genève du 26 juillet 2011). Il est vrai que les études ça coûte cher mais ça n'engage à rien... alors que le dialogue risque de révéler des vérités qui ne sont pas bonnes à dire... ni à entendre.

L'UDC encourage les autorités communales à ne pas suivre le mutisme des autorités cantonales. Qu'il s'agisse de petits ou de grands projets, le dialogue direct avec les habitants est vital en démocratie, merci de ne pas l'oublier. En tous cas, nous ne l'oublierons pas.

Christina Meissner,  
Députée et Conseillère municipale

### Le 1<sup>er</sup> août, l'UDC a lancé son initiative « Contre l'immigration de masse ».

Depuis 4 ans, le nombre d'immigrants, selon les statistiques officielles, dépasse de plus 330'000 le nombre d'émigrants. Si la tendance se poursuit, d'ici à 2035, la Suisse pourrait compter 10 millions d'habitants. Les conséquences de cette immigration sans frein sont connues : routes bouchées, transports publics bondés, explosion des loyers et des prix du terrain. Les immigrants en provenance de l'Union européenne évincent les travailleurs d'Etats tiers qui ne rentrent pas dans leurs pays d'origine, mais tombent à la charge des institutions sociales. La pression sur les salaires augmente. Les abus dans le droit d'asile et la criminalité étrangère progressent.

Grâce à l'initiative de l'UDC, la Suisse pourra reprendre le contrôle de l'immigration et fixer des contingents dans le respect du principe de la préférence nationale.

Signez et faites signer l'initiative  
[www.immigration-massive-stop.ch](http://www.immigration-massive-stop.ch)

## Un conseiller en énergie pendant un an pour les verniolan-e-s

Dans le cadre de sa politique énergétique et en tant que première commune genevoise à avoir obtenu en 2009 le label Cité de l'Énergie Gold, la Ville de Vernier souhaite inciter les propriétaires à entreprendre des mesures visant à réduire leur consommation énergétique.

Dès le 29 août prochain, Vernier, en collaboration avec Meyrin, lance une nouvelle action: un conseiller en énergie sera mis à disposition des propriétaires de villas ou d'immeubles pour fournir des conseils gratuits. Cette initiative fait suite à la cartographie de la thermographie aérienne de notre ville, à l'action des check-up énergétiques des villas et aux ateliers d'aide à la réalisation des projets menés par des professionnels de la physique du bâtiment. Cette nouvelle action, subventionnée par le service cantonal à l'énergie (SCanE), répond à un besoin d'aide lié à la nouvelle loi sur l'énergie, notamment à l'obligation légale pour tous les propriétaires de bâtiment de calculer l'indice de dépense de chaleur (IDC).

Durant une année, Kim Huelser conseiller en énergie, répondra sur rendez-vous à vos demandes énergétiques de la manière suivante :

Vous vous munirez de :

- Vos factures de consommation d'énergie
- Vos plans
- Des photos de votre bien (fenêtres, façades, chaufferie, corps de chauffe)

**Calcul de l'indice de dépense de chaleur de votre propriété, informations sur la nouvelle loi sur l'énergie, interprétation de l'image thermographique aérienne de votre bien.**

Vous obtiendrez les informations suivantes :

- Calcul de la surface de référence énergétique de votre bâtiment ainsi que le calcul de l'indice de dépense de chaleur.
- Etiquette énergétique type CECB light (Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments) ou équivalent.
- Analyse des images aériennes thermographiques du bâtiment.
- Comparaison de la performance énergétique du bâtiment par rapport à la moyenne du parc immobilier genevois en exploitation, par rapport à un bâtiment neuf et rénové selon un standard de haute performance énergétique.
  - Obligations et mises en conformité en regard de l'application des nouvelles dispositions légales en matière énergétique.
  - Estimation du montant des subventions auxquelles le propriétaire peut prétendre s'il engage une rénovation respectant les critères de performance énergétique.
  - Marche à suivre et contacts à prendre avec les corps de métier concernés pour aller plus loin (audits, devis, etc.).

Pour tout renseignement :

Nathalie Rossier-Iten, responsable de la gestion des énergies de Vernier, 022 306 07 50, n.rossier@vernier.ch

### Contactez votre conseiller en énergie Kim Huelser

Dès le 29 août 2011

Dans les locaux de l'ECO-CORNER - Information et conseil en durabilité

Avenue de Vaudagne 1, 1217 Meyrin, tél : 022 777 70 68, info@eco-corner.ch

Horaires d'accueil (sur rendez-vous):

mardi 9h-13h ; mercredi 9h-13h et 14h-18h ; jeudi 14h-18h

Transports publics : tram 18 ou bus 57, arrêt « Meyrin-Village »



## Offre promotionnelle sur les nouveaux abonnements annuels unireso adulte

Du 19 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2011 et pour les pour les 200 premiers habitants de Vernier, la Ville de Vernier et unireso ont le plaisir de vous proposer **une réduction de CHF 100.-** sur l'achat d'un nouvel abonnement annuel unireso adulte « Tout Genève ». Réservée aux 200 premiers nouveaux abonnés annuels inscrits, cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics par les habitants de notre commune.



### Catégorie d'abonnement

Abonnement adulte\*  
Abonnement adulte famille\*

### Tarif normal 2011

CHF 650.-  
CHF 600.-

### Nouveaux abonnés : tarif du 19 sept. au 1<sup>er</sup> oct.

CHF 550.-  
CHF 500.-

\*Rabais non cumulable et abonnement non remboursable

Sont considérés comme nouveaux abonnés annuels, tous les habitants de Vernier ne possédant pas d'abonnement annuel en cours de validité 5 mois précédant le début de la validité de l'abonnement proposé, soit depuis le 10 juillet 2011. Les détenteurs actuels d'abonnements mensuels peuvent sans restriction bénéficier de cette offre promotionnelle. L'abonnement sera valable

pour une année avec une date de début de validité choisie dans un délai de 3 mois (2 mois en agence CFF). Il n'est pas remboursable.

Afin de souscrire à cette offre, il vous suffit de vous présenter à la réception de la police municipale (rue du Village 38, 022 306 06 50), entre le 19 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre, muni-e d'une pièce d'identité.

Pour rappel, les horaires sont : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La Ville de Vernier vous encourage vivement à saisir cette offre qui contribuera également, nous en sommes convaincus, à préserver l'environnement de notre commune.

### BUS 51: TRANSPORT SCOLAIRE

#### Au parents des élèves de l'école d'Aire

Nous rappelons aux parents des élèves de l'école d'Aire que le service de transport entre l'école d'Aire et la presqu'île d'Aire ne sera pas maintenu à la rentrée 2011 en raison de la reprise de la ligne 51 par les TPG.

Pour pallier à ce changement, la Ville de Vernier vous encourage et vous soutient dans la création d'une ligne de Pédibus.

Pour toute information, vous pouvez contacter le service de la mobilité au 022 306 07 50.

# Déménagements importants au sein de l'administration vernioloise

Le budget 2011 a permis la création d'un nombre important de postes supplémentaires au sein de l'administration communale. Par ailleurs, certaines réorganisations ont été annoncées lors du début de la nouvelle législature en mai. De fait, les locaux disponibles sont devenus exiguës pour certains services.

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement aux options proposées de déménagements et a voté le budget nécessaire à cette opération en avril 2011.

**28 juillet** | Le service de la petite enfance a d'ores et déjà quitté l'avenue de Châtelaine 68 et intégré ses nouveaux locaux à la route de Vernier 178 dans le nouveau « Pavillon de l'Enfance ».

Les changements suivants seront également effectifs ces prochains mois :

**2 – 3 septembre** | Le service de la jeunesse et de l'emploi, actuellement à l'avenue Edmond-Vaucher 5, déménagera dans les locaux occupés actuellement par la FSASD au Chemin de l'Étang 4-6.

**19 – 21 septembre** | Le service de l'action sociale et des solidarités, actuellement à la rue du Village 1 rejoindra le service de la jeunesse et de l'emploi au Chemin de l'Étang 4-6.

Ces deux services seront regroupés en un seul service « de la cohésion sociale ».

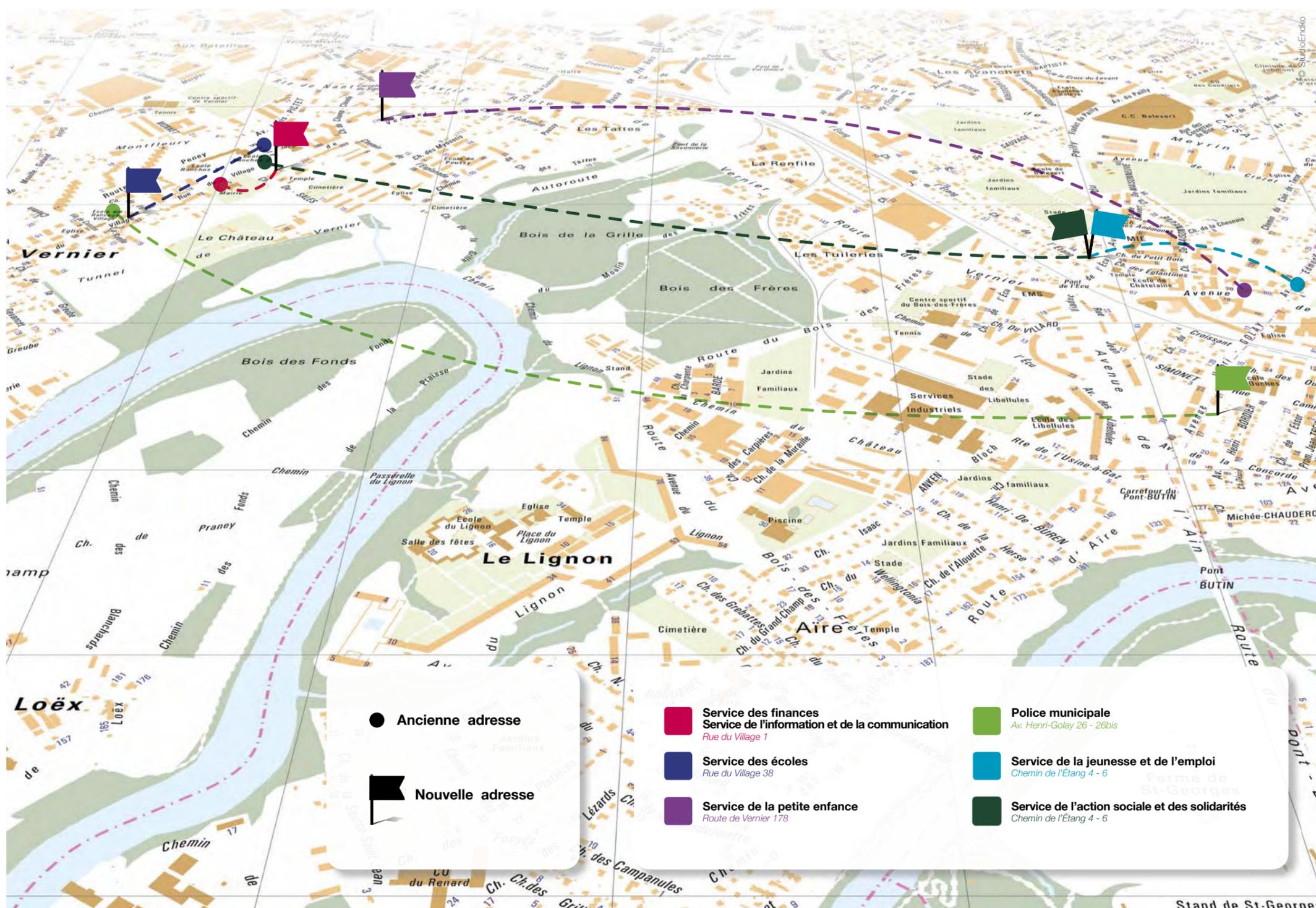
**3 – 5 octobre** | La police municipale, actuellement à rue du Village 38, s'installera à l'avenue Henri-Golay 26 – 26bis, à l'emplacement de l'ancien Kindergarten de l'Ecole allemande.

**10 – 11 octobre** | Le service des finances nouvellement séparé de celui des ressources humaines, rejoindra les services techniques dans les locaux dits de « l'ancienne mairie », à la rue du Village 1. Le service de l'information et de la communication sera également intégré à ces locaux.

Le service des écoles quittera la rue du Village 1 et s'installera dans les locaux du 38, rue du Village. Ce service sera enrichi d'un guichet pour toutes les locations de salles et de matériels (d'avantage d'informations seront communiquées à ce sujet dans de futures éditions).

Durant ces déménagements, ces services devront cesser ou réduire leurs activités quelques jours. Nous informerons au mieux la population et les usagers des services concernés des différentes mesures et interruptions momentanées dans les prochaines éditions de l'ActuVernier.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre patience et votre compréhension. Ces nouveaux aménagements permettront d'améliorer encore nos prestations et notre présence auprès de la population vernioloise.



# Gestion des cimetières : une tâche partagée entre l'état civil et la voirie

La Ville de Vernier possède et gère trois cimetières : à Vernier-Village au chemin de Sales et l'ancien cimetière au chemin de la Grille et à Aire au chemin du Grand-Champs. La gestion administrative est faite par le service de l'état civil et l'entretien est assuré par le service de la voirie.

La gestion de ces lieux de recueillement est également soumise à un nombre de règlements et de normes. Dans le cadre de la série d'articles présentant les tâches de l'état civil, voici quelques informations sur ce sujet.

Qui a le droit d'y être inhumé ou d'avoir une tombe urne ou une case au columbarium ?

Les cimetières communaux de Vernier sont réservés, selon les dispositions applicables à chaque cimetière, aux personnes suivantes : ressortissants de la Ville de Vernier ; personnes qui y sont nées ou décédées ; personnes qui étaient propriétaires ou domiciliées à Vernier au moment de leur décès.

Les inhumations dans l'ancien cimetière de Vernier ne peuvent avoir lieu qu'à titre exceptionnel et sur autorisation expresse du Conseil administratif. Toutes personnes ne remplissant pas les conditions susmentionnées peuvent accéder aux cimetières de Vernier moyennant un droit d'entrée. Pour les personnes mentionnées ci-dessus, la concession est gratuite.

Les emplacements dans le cimetière sont mis à disposition pour une durée de 20 ans.

Comment procéder pour renouveler une concession, une tombe urne ou une case au columbarium ?

A l'échéance du délai de 20 ans, la concession peut être renouvelée pour une nouvelle période de 20 ans, ceci moyennant un prélèvement d'une taxe de renouvellement. Cependant, il ne peut être accordé de concession au-delà de 99 ans.

A l'expiration du terme légal d'occupation d'une tombe, d'une tombe urne ou d'une case au columbarium ou d'un renouvellement, **la Ville de Vernier publie trois avis dans la Feuille d'Avis Officielle du Canton de Genève. Ainsi qu'un article dans l'ActuVernier.**

Cette publication stipule que, dès le jour de la parution, les intéressés ont :

- Un mois pour demander à la Mairie une prolongation du droit de concession (renouvellement) ;
- Trois mois pour disposer du monument ou des ornements placés sur la tombe.

**Réservation d'une concession, d'une tombe urne ou d'une case au columbarium** | Les personnes désirant réserver une tombe, tombe-urne ou une case au columbarium peuvent le faire pour autant qu'ils répondent aux conditions décrites ci-dessus. Les réservations

Le cimetière de Vernier.



Le cimetière d'Aire.

sont accordées pour une personne déterminée ou pour un membre de sa famille. Elles ne peuvent pas être cédées et font l'objet du prélèvement d'une taxe de réservation. Elles sont accordées pour une durée de 20 ans.

## Entretien des concessions et des tombes urnes ainsi que la décoration florale

Les concessionnaires d'un emplacement sont tenus d'entretenir en bon état la surface concédée, même si elle n'est pas occupée. Si un monument, un entourage ou tout autre ornement est en mauvais état, les intéressés sont invités à le réparer dans un délai d'un mois.

Il est recommandé de planter des fleurs sur les concessions, car la plantation d'arbuste est soumise à autorisation. Par contre, celle d'arbre ou d'arbuste à haute futaie est interdite. Toute personne peut entretenir et décorer une tombe elle-même ou confier ce travail à un jardinier de son choix en se conformant au règlement.

**Columbarium** | Les cases concédées aux familles peuvent recevoir plusieurs urnes, mais dans la limite des places disponibles. Ces dernières sont fermées

par des plaques de marbres qui restent la propriété de la Ville de Vernier. Pour l'exécution des inscriptions ou pour la fourniture du porte-fleurs officiel, les familles doivent s'adresser à l'administration. Toute décoration est strictement interdite à l'exception du porte-fleurs officiel.

La dépose de fleurs ou de toute autre décoration florale est interdite devant et sur le columbarium, à l'exception du jour du dépôt de l'urne et des fêtes de la Toussaint et de Noël. Les fleurs seront retirées par le personnel des cimetières dès qu'elles seront fanées.

**Monuments** | Aucune pierre tumulaire, aucun monument ni aucun ornement ne peuvent être placés sur une tombe sans l'autorisation de l'administration verniolane. De même, les réparations et transformations diverses sont soumises à l'autorisation de la mairie. La pose d'un monument est fortement conseillée après un délai d'une année, il est toutefois autorisé après un délai de six mois à compter du jour de l'inhumation. Cependant, un arrangement provisoire est autorisé après un délai d'un mois. Pour les tombes-urne, l'autorisation peut

être accordée tout de suite après l'inhumation, toutefois un délai de 3 mois est fortement conseillé avant la pose d'un monument. Les monuments doivent correspondre aux normes en vigueur, si tel n'est pas le cas, où qu'ils diffèrent de l'esthétique habituelle, ils devront être soumis à autorisation auprès de la mairie.

**Exhumations** | Les exhumations intervenant avant l'expiration du délai de vingt ans sont soumises à l'autorisation du Département cantonal de la sécurité, de la police et de l'environnement et à l'approbation de l'administration verniolane. Dans tous les cas, l'exhumation donnera lieu au prélèvement d'un émolument, sans compter les taxes cantonales et les fournitures éventuelles.

**Jardin du Souvenir** | Toutes les personnes mentionnées dans le premier point ci-dessus peuvent être déposées au Jardin du Souvenir. La Ville de Vernier en compte deux : un au cimetière de Vernier et l'autre au cimetière d'Aire. Toute autre personne doit s'acquitter de l'émolument correspondant.

Renseignements complémentaires : service de l'état civil, 022 306 06 30, [etat-civil@vernier.ch](mailto:etat-civil@vernier.ch)

## Cours de français à Vernier

La Ville de Vernier, en partenariat avec l'Université Ouvrière de Genève (UOG) organise un cours nommé « Français et Intégration ». Ce cours s'adresse à des personnes non francophones vivant à Vernier.

A travers l'apprentissage du français oral et écrit, les participants auront l'occasion de découvrir le fonctionnement de la Ville, de participer à la vie culturelle et sociale de Vernier, tout en liant des contacts.

L'accent sera mis sur les connaissances de base de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison), mais également sur la compréhension de documents, tels que des articles de presse, des documents officiels. Différents thèmes pratiques en relation avec la vie communale seront abordés, tels que les instances politiques, les différents services de l'administration, les associations et les activités offertes sur la Ville.

Une session sera organisée durant l'année scolaire 2011-2012. Les cours auront lieu

**tous les jeudis, de 18h30 à 20h30**

dès le 29 septembre 2011 à l'Ecole Bourquin, Av. de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine. Une participation annuelle de CHF 100.- sera demandée à chacun-e.

**Deux séances d'information et d'orientation sont prévues les jeudis 15 et 22 septembre de 18h30 à 20h à l'Ecole Bourquin également.**

Renseignements et inscriptions par téléphone au service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

## Récupération des déchets

**Encombrants :** mardi 13 septembre  
**Métalliques :** jeudi 15 septembre

**Déchets valorisés**, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIKUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, tél. 022 306 07 00

## Association des locataires du Lignon « ALL »: permanence

L'association a le plaisir et l'avantage d'informer les locataires que, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2011, la permanence aura lieu chaque

**1<sup>er</sup> lundi du mois de 18h à 19h**

dans les locaux du Contrat de Quartier d'Aire-le Lignon situés au Centre Commercial du Lignon, Place du Lignon 45 (à côté de la boutique « Océane », entrée côté parking).

Tél. 077 421 47 93 (pendant les permanences).

Nous vous rappelons que l'ALL a pour vocation la défense des intérêts des locataires du Lignon.

Le Comité

## ANNONCES GRATUITES

### A vendre

Déambulateur en bon état, bleu. CHF 80.-

Tél. 079 320 82 10

### A vendre

Robe de mariée Pronuptia couleur ivoire avec broderies argentées et perles nacrées, taille 38.

Valeur CHF 2'500.- cédée CHF 1'000.-

Accessoires: voile, traîne et couronnes à discuter.

Costume pour marié, Carlo Pignatelli (Italie), 4 pièces taille 54. Valeur CHF 2'398.- cédé CHF 1'000.-

Etat impeccable.

Robe de mariée rouge corail avec des paillettes, perles et strass - tissu de dentelles et tules, taille 38 (Italie). Valeur CHF 2'300.- cédée CHF 1'000.-

Facturée accompagnée pour chacun des articles

Tél. 076 517 12 82 - 022 796 29 15

**A votre service gratuitement.  
Uniquement pour annonce sans  
but lucratif.**

Tél. 022 306 06 20  
communication@vernier.ch

# La faux : technique ancestrale et outil moderne

Depuis plusieurs années, le service des espaces verts verniolans (SEV) entretient les parcs et prairies de manière de plus en plus respectueuse de l'environnement, notamment en utilisant moins de produits chimiques, en favorisant les prairies fleuries, en construisant une serre alimentée en eau de pluie ou encore en utilisant des pièges biologiques pour les parasites.

Dans le registre des solutions plus durables, une nouveauté a été introduite cette année : le fauchage de talus à la faux. Plusieurs municipalités suisses ont déjà réhabilité cette technique et Vernier a choisi de s'engager sur cette voie. Cet outil séculaire présente de nombreux avantages en milieu urbain. Il est tout d'abord moins bruyant pour les habitants – le travail peut ainsi commencer plus tôt le matin – et il permet également d'éviter les dégâts aux arbres et arbustes mais aussi aux vitres et voitures causés par les débris que projettent souvent les débroussailleuses mécaniques.

La faux, contrairement aux idées reçues, est étonnamment plus performante que les faucheuses et débroussailleuses pour les coins et coteaux moins accessibles. En termes de pénibilité, on imagine que le travail à la faux est plus contraignant, cependant une journée entière avec une débroussailleuse sur le dos est également éprouvante pour les jardiniers (vibrations, inhalation gaz d'échappement, équipement porté à bout de bras et port obligatoire de matériel de sécurité).

Cet instrument qui semble rudimentaire est en fait assez « high tech » car il est conçu pour la personne qui l'emploie : les cinq employés formés du service des espaces verts de Vernier ont dû choisir leur modèle personnel parmi plusieurs longueurs de manches ou angles de lames (il y a des versions pour gauchers, pour ceux qui préfèrent faucher de haut en bas ou inversement, etc.). Le fauchage requiert par ailleurs un apprentissage spécifique pour maîtriser le balancement régulier, apprendre à ai-



Une formation est nécessaire pour apprendre les subtilités de ces gestes d'antan.

guiser la lame et développer le savoir-faire pour « battre » la faux avec un marteau et une enclumette (ce qui permet d'affiner le tranchant et petit-à-petit se forger sa propre lame adaptée à la coupe). Les employés verniolans ont été suivre une journée de cours pour se familiariser avec cet usage.

En plein cœur urbain verniolan, il faudra désormais s'habituer à la vue un peu déconcertante de nos jardiniers en train de faucher, principalement en juin et en septembre.

Fauchage dans un talus difficile d'accès près de Balaxert, une vue inhabituelle en ville.



## Participez à la création d'une carte développement durable

Après avoir réalisé la carte du nord de Vernier (Avanchets, Châtelaine, Balexert) avec les élèves du Cycle des Coudriers en 2009, Green Map réalise actuellement la carte développement durable des quartiers d'Aire-le Lignon.

« Green Map » est une carte qui recense toutes les initiatives et actions autour du développement durable, que ce soit les services sociaux, les lieux culturels et historiques, les initiatives environnementales ou les entreprises responsables et solidaires.

Cette carte a pour originalité d'être créée avec la participation d'un grand nombre d'acteurs locaux (élèves, habitants, autorités communales, entreprises locales, associations...). Cette démarche participative permet à chacun de redécouvrir son quartier sous un angle différent et de voir la richesse, parfois insoupçonnée, des actions locales.

**Les enfants ont commencé le projet** | Pour commencer à créer cette carte, des ateliers scolaires ont déjà été organisés tout au long du second et troisième trimestre 2010-2011 avec 4 classes de l'école primaire du Lignon. Les élèves ont été à la rencontre des habitants et des commerçants et ont recensé les lieux qui leur ont paru importants de noter sur cette carte.

Une animation avec les scouts a aussi été menée. A cette occasion, les enfants ont pu identifier encore d'autres lieux à mentionner sur la carte.

Par ailleurs, des contacts ont également été établis avec l'école d'Aire, l'association des parents du cycle du Renard, l'Espace de Vie Infantile (EVE) du quartier, la PLATAL (Plateforme des associations d'Aire - Le Lignon), l'Association des Locataires de la Grande Tour (ALGT) et l'Association des Locataires du Lignon (ALL).

Outre des contacts avec les autorités communales qui soutiennent financièrement ce projet, une collaboration étroite a été nouée avec le Contrat de Quartier du Lignon qui dispose d'un local au centre commercial.

**Participez vous aussi !** | Cet automne vous pouvez découvrir les lieux que les enfants et les scouts ont déjà choisis de faire figurer sur cette carte et surtout venir ajouter vos idées et suggestions pour la finaliser !



La carte Green Map d'Aire-Le Lignon ressemblera à celle développée autour des Coudriers et regroupera tous les lieux d'intérêt «développement durable» pour les habitants.

**Venez nombreux donner vos avis et/ou suggestions lors de ces événements afin de faire de cette carte votre carte !**

## La Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon en fête !

Samedi 17 septembre de 13h à 24h

**Des animations à la pelle** : carrousel, château gonflable, poney & cie, lâcher de ballons, atelier de cirque, courses de sac, cartons bananes, jeux de la pomme, pêche miraculeuse, jeux de la ludothèque, jeu de l'oie géant, stand maquillage, tresses africaines, échecs géants, sumos, tchoukball, stand jeux pour tous les âges, crieur public et clown.

### Une petite scène avec une foule d'artistes

- 13h Cor des Alpes et accordéons
- 14h Musique du Pérou
- 16h Clown
- 17h15 Spectacle de l'atelier de cirque
- 17h45 Parkour
- 18h Spectacles de danses et musiques (hip hop, break, orientales, africaines, flamenco)
- 22h DJ

### Cuisines du monde.

En collaboration avec la Plateforme des Associations d'Aire-Le Lignon (Platal) et des bénévoles du quartier.  
Ch. Nicolas Bogueret 12bis, 1219 Aire  
Renseignements : tél. 022 970 06 90  
mq.aire@fase.ch www.mqal.ch



© Fabien Mühlemann

## Le Réseau Solidarité d'Aire-Le Lignon

**Les «Joyeux Dimanches»** | Depuis bientôt 5 ans, le Réseau Solidarité d'Aire-Le Lignon organise un dimanche par mois un repas simple ouvert à tous, et qui donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale : ce sont les repas communautaires des Joyeux Dimanches, qui auront lieu cet automne toujours au Centre de quartier du Lignon, les dimanches suivants à 12h15 : 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre 2011. Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée, le vin est en supplément.

**Important** : il est indispensable de s'inscrire jusqu'au vendredi midi qui précède dernier délai, en téléphonant à M. Walter Hatt (022 796 62 79, mobile 079 375 16 39) ou à M. Oronzo Vergari (022 796 80 07). Attention, le nombre de places est limité !

Ces repas sont organisés avec le soutien de la Ville de Vernier et du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon.

**Recherche de bénévoles** | Devant la fréquentation élevée des repas « Joyeux Dimanches », le Réseau Solidarité cherche de nouveaux bénévoles pour le service et la cuisine : merci

d'avance de vous adresser à M. Walter Hatt (022 796 62 79, mobile 079 375 16 39).

**Offres du Réseau Solidarité** | Nous rappelons que le Réseau Solidarité d'Aire-Le Lignon offre une aide ponctuelle et gratuite pour des activités telles que : rendre visite à une personne âgée, l'aider à faire des courses, l'accompagner pour une petite promenade... Vous pouvez contacter pour cela Mme Nadja Tabani (tél. 022 797 00 27) ou M. Heinz Buschbeck (tél 022 797 49 61). Et si vous-mêmes avez plaisir à créer des rencontres et des échanges dans un esprit d'entraide et que vous pouvez offrir un peu de votre temps pour cela, venez rejoindre notre petite équipe de bénévoles !

**Café-Contact** | Nous rappelons également que chaque jeudi matin (sauf vacances scolaires) a lieu de 9h30 à 11h le Café-Contact, un moment de rencontre et de conversation sympathique autour d'un café. Reprise le jeudi 15 septembre à la paroisse protestante du Lignon (34 place du Lignon, derrière le centre commercial) : bienvenue à tous !

# Biennale des Arts contemporains (BAL) aux Libellules

**Le BAL est ouvert ! La première Biennale des Arts contemporains aux Libellules réunira artistes, habitants du quartier et associations locales du 22 au 25 septembre. Une vingtaine de propositions artistiques rythmeront cette manifestation transdisciplinaire et gratuite, qui se veut autant une expérience sociale qu'un laboratoire de création. Vernissage le jeudi 22 septembre à 18 heures.**

**Le BAL** | Les œuvres – sculptures, installations, photographies, vidéos et autres – prendront place en plein air ou à l'intérieur, notamment dans le White Cube ou à la Maison de quartier. Mais le BAL, ce sont aussi des performances, des concerts, des ateliers, des débats, un parc forain, un poulailler communautaire ou encore un tournoi de foot à trois côtés.

Amateurs d'art ou simples curieux, habitants du quartier ou d'ailleurs, l'événement s'adresse à un très large public et vise à repenser le «vivre ensemble» à travers des moyens artistiques.

**Sur place ou à l'emporter** | Les artistes ont été invités à développer une création en rapport étroit avec le lieu. Certains réaliseront leur travail *in situ*, comme Serge Fruehauf qui modifie de façon éphémère l'architecture des bâtiments, invitant le spectateur à questionner son environnement urbain, ou Frédéric Favre, artiste du quartier qui interviendra sur un étrange creux dans la terre, au pied de la barre d'immeuble des Libellules.

## Association BAL

Le BAL est un projet de l'association BAL. Fondée en 2009 par Serge Boulaz et Céline Mazzon, celle-ci a pour but l'étude et l'action sur la ville et le territoire habité à travers des démarches participatives, artistiques et culturelles. L'association a organisé plusieurs événements, notamment dans le cadre de la MAC\_09 ou du parcours Nycthémère en 2010.



«Les ballets du jardin» © Cie Breathless

D'autres ont conçu une œuvre ou une performance avec des habitants: Sophie Arrandel, inspirée par l'idée du «cabinet de curiosités», proposera une installation faite d'objets appartenant à la population locale et de ses propres créations. Louise Hamner de la Cie Breathless a chorégraphié la rencontre inédite entre un tracteur et de jeunes voltigeuses.

En résidence de création pour plusieurs semaines, le collectif Grand Magasin et Catherine Beaugrand arpenteront les Libellules pour «saisir» le territoire et détourner par l'art les pratiques qui le caractérisent.

**Made in Libellules** | Le BAL est un projet participatif initié par Serge Boulaz en 2008, qui recherche l'implication des habitants et associations locales. Les écoles primaires des Libellules et des Ouches préparent une installation sur le thème de «la collection d'enfant».

L'association L'Expérience, qui regroupe notamment des personnes souffrant de problèmes psychiques et développe la confiance et l'estime de soi par l'acquisition de compétences; animera des ateliers autour du vitrail Tiffany et de la céramique.

Quant à Claude «the Black Sheep» (atelier Kustom Syndicate), maître de la customisation par les «flakes» (paillettes), il s'est engagé à personnaliser un objet provenant des Libellules. La métamorphose s'annonce spectaculaire !

Les soirées au BAL seront conviviales et festives. Concerts acoustiques, buvette et repas en commun ponctueront la manifestation. Par le partage et la mutualisation des savoirs à l'échelle du territoire, le BAL vient réaffirmer les dimensions sociale et politique de l'art, la possibilité de faire communauté.

## Tournoi de foot à trois côtés : on recherche des équipes !

Un tournoi de football à trois côtés, jeu imaginé par l'artiste Asger Jorn, aura lieu dimanche 25 septembre. L'opposition bipolaire classique disparaît ici au profit d'une logique multilatérale qui pousse les joueurs à adopter des stratégies insolites. Le tournoi réunira 9 équipes de 5 joueurs et 3 remplaçants.

Pour inscrire votre équipe, contactez-nous à [info@le-bal.ch](mailto:info@le-bal.ch) (plus d'infos sur [www.le-bal.ch](http://www.le-bal.ch)).

## Infos pratiques

BAL – Biennale des Arts contemporains aux Libellules  
Quartier des Libellules, Vernier

Accès TPG : lignes 27 et 51, arrêt « Usine à gaz », ligne 22 arrêt « Av. de l'Ain », ligne 7 arrêt « Pont-Butin »

Manifestation gratuite, du 22 au 25 septembre.  
Vernissage : jeudi 22 septembre à 18h

Autres infos et programme complet : [www.le-bal.ch](http://www.le-bal.ch)  
Infos et renseignements : [info@le-bal.ch](mailto:info@le-bal.ch)



## BÉNÉVOLES. PARTICIPEZ AU BAL !

Chers habitants des Libellules et de Vernier,  
Le BAL recherche la participation active des citoyens dans le développement culturel de leur territoire. Pour la première Biennale des Arts contemporains aux Libellules, nous avons besoin de vous: petits coups de main ou grands coups de pioche, votre aide bénévole sera précieuse !

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

### AFFICHAGE & DISTRIBUTION DE FLYERS Tout le mois de septembre – HORAIRES LIBRES !

	Entourez la/les date/s de vos disponibilités			
<b>PRÉ-MONTAGE</b> (aide technique la journée)	17.09	18.09	20.09	21.09
<b>CUISINE*</b>				
Accueil du public** de 11h à 16h	22.09	23.09	24.09	25.09
Accueil du public** de 16h à 21h	22.09	23.09	24.09	25.09
<b>DÉMONTAGE</b> (aide technique la journée)	26.09	27.09	28.09	

\* Aide pour la préparation en équipe des repas et aide au service, jusqu'à 21h maximum

\*\* Présence sur le lieu d'accueil pour renseigner les visiteurs et les orienter dans le quartier

Formulaire à envoyer à Association BAL, c/o Aurélie Mertenat, Rue des Etuves 16, 1203 Genève, à déposer dans la boîte aux lettres de l'AQHL au 8, av. des Libellules, 1219 Châtelaine, ou envoyer les infos par mail à [info@le-bal.ch](mailto:info@le-bal.ch)

Retrouvez toutes les informations et le formulaire téléchargeable sur [www.le-bal.ch](http://www.le-bal.ch)  
Pour toute question, contactez Dorothée au 078 802 84 90.

## Ateliers de théâtre gratuits aux Libellules

Deux comédiennes professionnelles qui font un certificat en animation théâtrale à la Haute Ecole de Théâtre de Lausanne veulent mettre sur pied un projet pour leur travail de mémoire.

Elles invitent tous les habitant-e-s des Libellules, de tous les âges, de tous les horizons, à des ateliers de création : « Comment réinventer son quartier à travers une balade poétique ».

Venez transformer différents espaces, publics ou privés des Libellules. Créer des petites histoires dans différents endroits du quartier et ainsi présenter une visite poétique des libellules.

**Le résultat de ces ateliers sera présenté lors de spectacles pour le public en mai 2012** (samedi 12 à 19h et dimanche 13 mai à 17h).

Pour préparer ces spectacles, 14 ateliers de 3h répartis entre octobre 2011 et mai 2012 auront lieu :

<b>Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2011</b>	<b>de 13h à 17h</b>
<b>Lundis 14 et 28 novembre 2011</b>	<b>de 19h à 22h</b>
<b>Samedi 17 décembre 2011</b>	<b>de 13h à 17h</b>
<b>Dimanches 8 et 22 janvier 2012</b>	<b>de 13h à 17h</b>
<b>Dimanches 12 et 26 février 2012</b>	<b>de 13h à 17h</b>
<b>Dimanche 25 mars 2012</b>	<b>de 13h à 17h</b>
<b>Dimanches 1 et 29 avril 2012</b>	<b>de 13h à 17h</b>
<b>Judi 10 et vendredi 11 mai 2012</b>	<b>de 19h à 22h</b>
<b>Ainsi que la journée du samedi 12 mai 2012</b>	



Les ateliers auront lieu aux Libellules.  
Ateliers tout public GRATUIT.

Elles se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir partager cette expérience avec vous.

Ces ateliers sont ouverts à tous, sans limite d'âge.

Informations et inscriptions : kika\_joue@yahoo.fr  
Valérie Liengme : 076 383 51 85  
Rebecca Bonvin : 078 798 14 03,

## Une «Première» pour le Colibri

Le « Colibri » a vu le jour le 17 janvier 2011 et poursuit son objectif d'apporter une nouvelle dynamique multiculturelle et intergénérationnelle au sein de la cité des Avanchets. Après 6 mois d'activités, le « Colibri » est monté sur scène lors de la fête des Avanchets le 28 mai dernier pour y présenter son premier spectacle qui a connu un vif succès !

Composée d'habitants du quartier, la troupe de théâtre en herbe s'est réunie les lundis après-midi à la maison de quartier des Avanchets pour y préparer une pièce abordant des thèmes variés comme le « vivre ensemble » et les relations intergénérationnelles notamment. Après une pause estivale bien méritée, le Colibri reprendra ses activités en septembre.

Le Colibri vous accueille autour de l'univers du spectacle. Le monde du spectacle est si vaste, aussi réunissons nos énergies pour le réaliser ensemble. Créons selon le besoin du spectacle en cours: Vidéo / Montage / Son / Musique / Lumières / Affiches / Flyers / Théâtre / Maquillage / Couture / Coiffure / Décors / Costumes.

Construire un spectacle selon vos talents respectifs! Partageons toutes nos idées! Vous souhaitez participer ou encadrer les personnes dans une création artistique ou littéraire? Que ce soit pour un des thèmes du monde du spectacle.

**Rendez-vous tous les lundis (sauf pendant les vacances scolaires) à partir du 26 septembre de 16h30 à 18h30 à la Maison de quartier Avanchets, Av. Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets.**

Contact  
Frieder Pilar (Pili): 076 365 17 89, colibri.1220@gmail.com  
Profil FACEBOOK: Colibri Avanchets



La troupe du théâtre du Colibri a déjà présenté un premier spectacle en mai 2011.

## Votre bon cœur...

2012 s'annonce comme une année flamboyante pour le **Chœur de Vernier** qui s'associe à la Chorale des Eaux Vives et le quatuor Nachtigall pour préparer un programme somptueux: le *Requiem de Karl Jenkins* qui sera donné lors d'une série de concerts en mai. ([www.karljenkins.com](http://www.karljenkins.com))

Pour interpréter cette œuvre contemporaine, les choristes, venant de tous horizons, seraient enchantés d'accueillir de nouvelles voix et des jeunes de la commune et ses environs dès la rentrée de septembre. Si vous êtes intéressés et souhaitez nous rejoindre, vous pouvez soit contacter josselyne. estoppey@voila.fr et/ou daniellebertola@bluewin.ch, soit téléphoner au 079 325 58 30 (D. Bertola).

### Mais ce chœur, qui est-il et qu'interprète-t-il ?

Section chorale de l'Echo de Vernier, le Chœur de Vernier existe depuis 91 ans dans notre commune qui parraine la société. Il a d'ailleurs fêté son 90e anniversaire en 2010 avec deux concerts à l'école des Ranches dont le programme comportait le *Zigeunerlieder (op. 103, 112)* et les *Liebeslieder Walzer* de J. Brahms, ainsi que le *Zigeunerleben (op. 29 n° 3)* de R. Schumann sous la direction de Franz Josefovski, directeur musical.

Approché par la troupe Opéra en fête de Paris, en janvier 2011, le Chœur de Vernier a participé à l'opérette *La Belle Hélène* de Jacques Offenbach donnée au théâtre de l'Alhambra. Le travail intense fourni durant cinq mois, la collaboration avec des professionnels et la présentation de quatre représentations ont été une expérience unique et enrichissante pour les choristes



Opérette La belle Hélène en 2011.



Fête de la musique 2011, concert à la cathédrale Saint-Pierre.

et leur directeur. Dans l'enthousiasme du succès rencontré, le chœur a repris des airs de la Belle Hélène au Temple de la Fusterie, pour l'émission du *Kiosque à musiques* de la RSR.

En mars 2011, le chœur a repris le programme du 90e dans le cadre d'un concert à la salle de la Madeleine en faveur de la Fondation Sanfilippo. En mai, il chantait le *Credo de Vivaldi* au temple de Vandoeuvres dans le cadre d'un culte-choral et lors de ses deux concerts annuels avec une *Messe de Diabelli*. Pour clore la saison, le chœur a participé à la Fête de la musique en réinterprétant ces deux œuvres à la cathédrale Saint-Pierre.

Pour en savoir plus sur les activités du Chœur de Vernier, vous pouvez consulter son site: [www.choeurdevernier.ch](http://www.choeurdevernier.ch) et ... Rejoignez-nous!

Danielle Bertola Reymond et Claire Pillet

Répétitions à l'école des Ranches.



## Pas de repos pour l'Avenir !

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine a terminé sa saison de printemps en beauté, tout d'abord avec une splendide soirée 1930 qui relatait le parcours musical d'un accordéoniste imaginaire entre Châtelaine, Paris et New York, passant du musette au jazz et au ragtime, des bars sombres tenus par la mafia au pont du Normandie, le tout sous la baguette de notre directeur Daniel Cloux, sous la diction de notre présentateur émérite Patrick Bielser et joliment agrémenté par nos danseuses émérites!

Puis notre société et ses groupes connexes ont donné plusieurs concerts lors de la Fête de la Musique à l'occasion des 40 ans de la Fédération des sociétés d'accordéon de Genève : musique du monde et jazz aux Bastions, classique à l'église luthérienne et au musée de la Réforme...

Bref, après toute cette musique, il nous fallait prendre des vacances bien méritées ! Eh bien figurez-vous que bien des musiciens de l'Avenir en ont profité pour faire... de la musique !!

Certains sont partis se perfectionner dans les Dolomites dans un stage organisé par des concertistes de renommée internationale tels que Peter Soave (concertiste et professeur d'accordéon de concert) et Dennis Tini (professeur, chef d'orchestre, jazzman qui joue régulièrement au Montreux Festival...), d'autres ont participé à des concerts du 1er août ou y ont même fait un discours mémorable (rappelez-vous le

1er août au Lignon...), d'autres sont partis jouer au FestYv'été (à Yverdon) ou même beaucoup plus loin, à Halifax...

Ainsi, tous seront au top pour commencer une nouvelle année scolaire : notre société recommence ses activités le 5 septembre.

Si vous désirez vous aussi nous rejoindre et apprendre l'accordéon dans une ambiance sympathique, vous pouvez venir faire quelques cours d'essai à l'école de Châtelaine, à Vernier ou à Satigny.

Pour tout renseignement : Sylvie Bossi-Pahud, tél. 022 782 05 89 ou par mail : [sbophd@bluewin.ch](mailto:sbophd@bluewin.ch) [www.accordeon-avenir.ch](http://www.accordeon-avenir.ch)

### Prochains concerts

Baïana Split : samedi 3 septembre, 12h – 15h30 – 18h  
Schubertiades de Porrentruy

Avenir : samedi 19 novembre, 20h : 2e partie de la chorale la Printanière de Meyrin

Avenir : dimanche 18 décembre, 17h : Concert de Noël Temple de Vernier

## LE PDC DE VERNIER FERA LA FÊTE LE 24 SEPTEMBRE 2011

<b>Le lieu du forfait :</b>	Ecole de Vernier place
<b>L'artillerie :</b>	Raclette, boissons et tout le nécessaire
<b>Le climat :</b>	Chaleur sous contorsions musicales
<b>Les conditions :</b>	Sourire et Plaisir

**LE PDC RACLE ET REGALE**  
le 24 septembre 2011 dès 18h30

**Venez nous rejoindre pour que Vernier s'amuse !**

En vous attendant, les démocrates chrétiens de Vernier espèrent que vous avez passé un bon été et vous souhaitent une bonne rentrée scolaire.

N'hésitez pas à nous laisser un message sur notre site [www.vernier.pdc-ge.ch](http://www.vernier.pdc-ge.ch)

# « L'histoire du rat qui voulait de l'amour »

Spectacle dès 7 ans, durée 50 minutes  
par le Théâtre à Bretelles (Paris)

**Mercredi 28 septembre à 17h30**

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6,  
1214 Vernier

Comment parler de l'amour aux enfants ? Un rat veut absolument rencontrer son âme soeur en la personne d'une jolie rate. Ce désir se transforme en véritable aventure où les allusions musicales se mêlent à des artifices poétiques. La musique (accordéon, bugle, flûte, trombone, cuatro, basse) rythme le spectacle et se mêle au dialogue des deux personnages incarnés par Anne Quesemand et Laurent Berman.

Une belle allégorie de la quête amoureuse... Conte « mélo-philosophique », sur l'identité et le métissage, hommage musical et humoristique aux chansons d'amour.

Renseignements :  
service de la culture, 022 306 07 80, culture@vernier.ch



# Claude Barzotti au P'tit Music Hohl !

Eh oui, pour lancer sa saison le P'tit Music Hohl frappe fort avec la venue de l'auteur compositeur interprète Claude Barzotti, que l'on ne présente plus.

**15, 16 et 17 septembre**

Pour ces trois soirées exceptionnelles, c'est par amitié que l'artiste a accepté de venir à Genève. Les places sont forcément limitées et le prix du dîner-spectacle est de CHF 89.- (sur musichohl.ch).

10 supplémentaires pour la revue grivoise: « Interdit aux moins de 18 ans ? ». Après le succès de cet été l'équipe a décidé de jouer 10 représentations exceptionnelles. Philippe Herdewyn, Nicole Schofel et Pascal Ernst vous donnent rendez-vous pour ce spectacle d'humour sketches et chansons qui a ravi les spectateurs au début de l'été.



Claude Barzotti.

# 1<sup>er</sup> vide-grenier à Châtelaine-Balexert

Besoin d'espace ? Vide ton grenier et ta cave !

**Samedi 17 septembre entre 9h et 17h**  
dans le parc du Jardin Robinson

Renseignements: 076 711 18 99



## PUBLICITÉ

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

**A votre service depuis 1982**

Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier  
Atelier :  
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

**Jusqu'à 650.- de subvention  
à l'achat d'un VAE**



**Conseils et essais chez  
Autos & Energies Sàrl**

133, route de Peney  
1214 Vernier  
Tél 022 341 08 74  
www.a-e.ch info@a-e.ch

**Energie solaire**



Eau chaude sanitaire, aide au chauffage ou photovoltaïque  
**Devis et conseils chez  
Autos & Energies Sàrl**  
133, route de Peney  
1214 Vernier  
Tél 022 341 08 74  
www.a-e.ch info@a-e.ch

Une terrasse au calme dans une ambiance sympa ?  
**Le Restaurant du P'tit Music Hohl**

Viande sur ardoise  
Tartare de boeuf  
Filets de perches  
Ouvert 7/7 (sauf sam dim midi)  
7 plats du jour à midi  
Parking à disposition



**P'tit Music Hohl**  
Restaurant L'Après Scène - 54, av. Casai - 1216 Cointrin - Réservations : 022 798 8 798

**Au café-théâtre :**

**P'tit Music Hohl**  
Av. Louis Casai 54 - Genève-Cointrin  
du 20 sept au 8 oct  
**10 supplémentaires  
exceptionnelles**  
Cabaret grivois



Interdit aux moins de 18 ans  
Sketches & chansons, un spectacle presque tout public...

Repas 19h - spectacle 21h30

Info et menus : www.musichohl.ch

15-16 et 17 sept  
Claude Barzotti

# Nagez et bougez !

## Activités aquatiques

### ÉCOLE DE NATATION | cours de 40 minutes

Piscine couverte du Lignon	lundi – jeudi	16h40 – 21h00
	mercredi	08h40 – 12h00
	mardi – vendredi	16h30 – 20h50
Bassin d'Avanchet-Jura	mercredi	08h50 – 16h10
	lundi – jeudi	16h30 – 21h30
Bassin des Ranches	mercredi	13h50 – 16h30

### Tarifs annuels (entrées comprises)

Gigogne (sur présentation de la carte)	CHF 200.–
Enfant, tarif réduit*	CHF 280.–
Adulte	CHF 400.–

Les enfants sont admis dès 5 ans révolus.

\*enfant jusqu'à 18 ans, étudiant jusqu'à 25 ans – AVS/AI (présentation carte)

### AQUAGYM | cours de 40 minutes

#### Piscine couverte du Lignon

Cours seniors	mardi	09h30
Cours adultes	mardi – mercredi	18h30 / 19h10
	vendredi	09h / 9h40 / 10h20

### Tarifs annuels (entrées non comprises)

Adulte	CHF 360.–
AVS, AI (présentation carte)	CHF 320.–

## Inscriptions et paiements

Le paiement s'effectue au comptant, par POSTCARD ou MAESTRO lors de l'inscription au secrétariat du service des sports, route du Bois-des-Frères 30 (piscine du Lignon), 1219 Le Lignon - Lignes TPG 7-23-27-51

**Réinscriptions** du 29 août au 2 septembre 2011

**Nouvelles inscriptions** du 5 au 9 septembre 2011

Pas d'inscription jeudi 8 septembre (Jeûne genevois)

} le lundi de 17h30 à 20h30 ou  
du mardi au vendredi de 8h30 à 16h

L'école est réservée en priorité aux habitants de la Ville de Vernier. Les personnes n'habitant pas la commune peuvent s'inscrire le dernier jour des inscriptions, soit le vendredi 9 septembre 2011. Les cours ont lieu du 12 septembre 2011 au 22 juin 2012 (excepté durant les vacances scolaires et les jours fériés genevois).

## ADRESSES DES BASSINS

Bassin des Ranches, rue du Village 6,  
1214 Vernier

Lignes TPG 6-19-28-54



Bassin d'Avanchet-Jura, rue du  
Grand-Bay 13, 1220 Avanchet

Lignes TPG 14-16-18



Piscine du Lignon, route du Bois-des-  
Frères 30, 1219 Le Lignon

Lignes TPG 7-23-27-51



### ÉCOLE DE BADMINTON | cours de 40 minutes

**Tennis d'Aïre** Chemin des Lézards, 1219 Aïre – Ligne TPG 51

Enfant de 9 à 15 ans

mercredi de 14h à 15h30 ou de 15h30 à 17h

**Tarifs annuels**

CHF 270.–

### GYMNASTIQUE selon méthode PILATES

Il s'agit d'une gymnastique douce pour rééquilibrer le corps grâce à un renforcement musculaire complet (méthode Pilates), de la détente et de l'assouplissement.

#### Salle rythmique I - Ecole Lignon III

Cours seniors

mercredi 09h à 09h55

Cours adultes

mercredi 10h à 10h55

### Tarifs annuels

Adulte

CHF 440.–

AVS, AI (présentation carte)

CHF 400.–

## Inscriptions et renseignements

Secrétariat du service des sports, route du Bois-des-Frères 30 (piscine du Lignon),  
1219 Le Lignon, sports@vernier.ch

Lignes TPG 7-23-27-51

Tél. 022 306 07 70

## VOUS JOUEZ AU VOLLEY ?

**Equipe mixte de volley participant au championnat relax genevois recherche des joueuses et des joueurs, si possible expérimentés, pour venir compléter son équipe sympathique !**

Les entraînements ont lieu le lundi soir à 20h au CO du Renard à Aïre.

Si vous êtes intéressé-e, appelez le 079 489 97 22.



# Club Athlétique de Vernier (CAV) programme gymnique 2011-2012

Cours	Salles	Moniteurs, Monitrices
<b>Parents-enfants</b> Lundi 16h30 à 17h15 et 17h20 à 18h05	Inscription le 12.09.2011 Ecoles des RANCHES	Valérie RIVOIRE et Widad MATENE 079 407 07 58 076 705 41 91 valerie.rivoire@sfr.fr
<b>Athlétisme mixte de 6 à 9 ans</b> Lundi 17h30 à 19h	Inscription le 05.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	François BONNAMOUR 079 652 16 90 francois.bonnamour@agg.ch
<b>Condition Physique Mixte 14 à 25 ans</b> Lundi 19h à 20h30	Inscription le 05.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	Saman ABDULAZIZ 079 508 75 29 saman_abdulaziz@hotmail.com
<b>Gym POUR TOUS Mixte dès 25 ans</b> Lundi 20h30 à 22h	Inscription le 05.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	François BONNAMOUR 079 652 16 90 francois.bonnamour@agg.ch
<b>Athlétisme mixte de 6 à 9 ans</b> Mardi 17h30 à 19h	Inscription le 06.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	François BONNAMOUR 079 652 16 90 francois.bonnamour@agg.ch
<b>UNIHOKEY Mixte dès 14 ans</b> Mardi 19h à 21h30	Inscription le 06.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	Philippe JUD 079 211 63 03 ph.jud@bluewin.ch
<b>Gym infantine</b> Jeudi 16h30 à 17h45	Inscription le 15.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	Marianne DURUZ 079 224 74 85 Amanda VIONNET 079 540 81 23
<b>Athlétisme Mixte de 10 à 13 ans</b> Jeudi 17h30 à 19h	Inscription le 15.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	Julien ENGEL 022 755 28 05 julienengel007@hotmail.com
<b>Athlétisme Mixte de 14 à 20 ans</b> Jeudi 19h à 20h30	Inscription le 15.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	Julien ENGEL 022 755 28 05 julienengel007@hotmail.com
<b>Gym POUR TOUS Mixte dès 25 ans</b> Jeudi 20h30 à 22h	Inscription le 15.09.2011 Ecole de VERNIER-PLACE	François BONNAMOUR 079 652 16 90 francois.bonnamour@agg.ch

Par son inscription, le membre atteste être en possession d'une assurance accident personnelle. Les inscriptions sont enregistrées toute l'année. Veuillez vous présenter directement au cours qui vous intéresse. Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires. Pour toutes questions veuillez vous référer aux numéros de téléphone ci-dessus.

## LE CAV RECHERCHE...

### Des moniteurs - monitrices !

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de François Bonnamour, président du club, tél. 079 652 16 90

# 18<sup>ème</sup> championnat genevois interscolaire d'échecs

La Fédération Genevoise d'Échecs organise le 18<sup>ème</sup> championnat genevois interscolaire d'échecs. Une tournoi en 6 catégories, ouvert à tous les écoliers, élèves, apprentis et étudiants universitaires ou HES.

**Samedi 8 octobre 2011**  
**Centre Sportif de la Queue d'Arve**  
**12, rue François-Dussaud-Acacias**  
**(derrière le centre sportif des Vernets)**

Accès par les TPG: Bus 11 à l'arrêt «Queue-d'Arve»

Autres arrêts plus éloignés: «Jonction» (bus 2, 10, 19, 20) et «Acacias» (trams 15 et 17)

Parking gratuit au centre sportif de la Queue-d'Arve.

## Informations générales

Participation: ouverte à tous les écoliers, collégiens, apprentis et étudiants, dès 6 ans, régulièrement inscrits dans une section de l'enseignement obligatoire ou post-obligatoire. Bienvenue aux jeunes joueurs frontaliers !  
Frais de participation: CHF 7.- directement versés sur place le samedi, à partir de 9h30, lors du retrait du bulletin numéroté (merci de prévoir l'appoint).

Formule: Tournoi au système suisse, 7 rondes, 10 minutes de réflexion par partie et par joueur.

## Consignes d'inscription

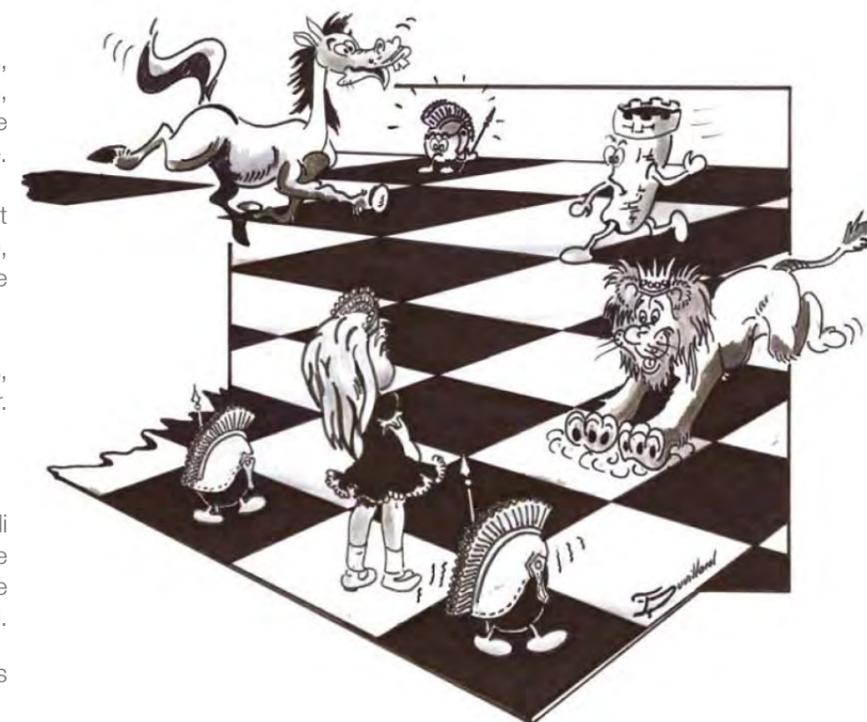
1. Les inscriptions sont possibles le mercredi 5 octobre 2011 de 16h à 18h au bureau de la FGE (15, rue des Savoises et sur place le samedi 8 octobre 2011 à partir de 9h30.
2. Arrêt de l'enregistrement des inscriptions le samedi 8 octobre 2011 à 12h15.

## Horaire:

09h30	début des inscriptions sur place;
12h15	clôture des inscriptions;
13h00	début du championnat;
17h30	proclamation des résultats, distribution des prix et trophées.

## Organisateurs du championnat:

Fédération Genevoise d'Échecs, avec la collaboration active du service des loisirs de la jeunesse du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.



Renseignements et correspondance:  
Fédération Genevoise des Échecs  
15, rue des Savoises  
1205 Genève  
www.fge-echecs.ch  
interscolaire@fge-echecs.ch

## Restaurants scolaires : sensibilisation continue aux produits locaux



Etienne Cluzel (à droite), cuisinier pour les restaurants scolaires verniolans, et son équipe DSR s'impliquent avec enthousiasme dans le programme d'éveil pour les enfants.

Les restaurants scolaires de Vernier ont poursuivi les efforts de sensibilisation à la consommation de produits locaux. Vernier a été commune pionnière en la matière (voir le thème ActuVernier août 2010) et depuis mai 2011 la Ville de Genève s'est également lancée dans cette démarche.

Les 900 enfants verniolans ont bénéficié en fin d'année scolaire 2010-2011 de nouvelles semaines d'animations pédagogiques durant la pause de midi, en plus du menu composé à 100% de produits labélisés GRTA (Genève Région-Terre Avenir). Le label GRTA est une marque de garantie qui désigne les produits issus de l'agriculture locale répondant à des normes précises (fraîcheur, proximité, traçabilité et équité). L'objectif est de sensibiliser les enfants à la régionalité et à la saisonnalité des produits par le biais de divers jeux avec les aliments.

Les élèves des Avanchets ont notamment reçu la visite de Patrick Abbé, un céréalier quasi verniolan qui produit 9 sortes d'huiles (colza, noisette, tournesol, etc.) avec deux autres producteurs

dans le cadre de l'association Carthagène (Hansruedi Roder à Versoix et Denis Pinget à Jussy). « La population est de plus en plus proche du terroir mais je n'aurais jamais pensé qu'on aurait un tel développement » souligne l'agriculteur. Ses produits sont déjà présents dans la grande distribution à Genève et utilisés dans certaines petites entreprises (par exemple la boulangerie Emery fabrique du pain tessinois avec son huile de colza) mais le grand défi pour les partenaires de Carthagène et d'autres producteurs locaux est désormais de développer le lien avec la restauration collective.

Le constat est souvent le même : « la grande difficulté c'est les tarifs » explique Patrick Abbé, « car nos huiles sont environ 40% plus chères que les huiles industrielles ». Cependant, il souligne que ses huiles sont destinées à être utilisées avec les crudités (salades, etc.) et moins comme huiles de cuisson. Idéalement, il faudrait que les cuisiniers

utilisent de plus en plus de variétés d'huiles, et notamment les huiles produites localement, pour permettre des apports différents. La sensibilisation des cuisiniers à ce type de problématique est d'ailleurs prise au sérieux par DSR, entreprise de restauration qui gère notamment les cantines verniolanes.

Au-delà des questions de coûts, il s'agit également de travailler sur les questions de logistique et d'approvisionnement : les cuisines ont besoin de grandes quantités précises pour un jour « j » et cette exigence ne peut pas toujours être satisfaite en utilisant uniquement des produits de proximité. DSR

doit ainsi poursuivre le référencement de producteurs genevois en abordant notamment les questions de prix et de volume qui sont primordiales pour parvenir à avancer vers une alimentation toujours plus locale et de saison. Une affaire à suivre !

**Avoir un produit local dans l'assiette c'est bien. Savoir ce que c'est, c'est encore mieux !**



La Ville de Vernier s'est engagée depuis 2008 à promouvoir une alimentation de proximité et de saison en allouant un budget supplémentaire aux restaurants scolaires.



Patrick Abbé explique aux enfants comment ses huiles sont fabriquées. Le tourteau qui reste après la pressée est livré comme complément alimentaire pour le bétail de Marc Zeller, agriculteur verniolan.

### Les restaurants scolaires - comment ça marche ?

1. J'inscris mon enfant auprès de l'équipe du parascolaire (GIAP).
2. En fin de mois, je reçois de la commune une facture mensuelle établie sur la base des repas effectivement consommés par mon enfant ainsi que des absences non excusées.
3. Le prix du repas est fixé à CHF 7.25.
4. Je paie ma facture dans les 30 jours.

### Mon enfant est absent ? Maladie, etc.

Je dois en tant que parent, pour **chaque jour d'absence**, excuser mon enfant **le matin de 7h à 9h**

- > soit par téléphone 022 796 62 81
- > soit par e-mail rsvernier@dsr.ch
- > soit par fax 022 796 62 28

en indiquant ses nom et prénom complets, l'établissement scolaire et le degré fréquentés.

Il est indispensable de l'excuser afin que les animateurs et animatrices qui en assurent la prise en charge et la sécurité soient informés de son absence. Ceci permettra aussi au cuisinier de préparer le nombre exact de repas.

Renseignements: service des écoles, tél. 022 306 07 60, service-ecoles@vernier.ch

## L'automne à l'ALIBI, maison de quartier de Vernier-Village

### Réouverture le lundi 5 septembre

#### Septembre

Mercredi 7	sortie piscine
Mercredi 14	sortie poney
Mercredi 21	vigne et jus de raisin
Mercredi 28	fringues et accessoires
Vendredi 30	disco !

#### Octobre

Mercredi 5	fringues et accessoires
Mercredi 12	fringues et accessoires, préparation d'un défilé de mode
Samedi 15	troc de jouets et de vêtements avec défilé des vêtements customisés
Mercredi 19	gravure sur verre avec Sophie

#### Vacances d'octobre du lundi 24 au vendredi 28

Ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h00 à 18h30,  
vendredi de 17h30 à 22h avec disco  
Mardi : sortie à vélo  
Jeudi : sortie aux bains chauds

#### Novembre

Mercredi 2	«A la recherche des morts-vivants»...
Mercredi 9	atelier laine feutrée
Mercredi 16	propose ta sortie
Mercredi 23	atelier corbeilles tressées en saleen
Vendredi 25	disco
Mercredi 30	sortie patinoire

#### Décembre

Mercredi 7, 14 et 21 ateliers de Noël  
Fermé pendant les vacances de Noël

L'Alibi, Maison de Quartier de Vernier  
Chemin Champ-Claude 7, 1214 Vernier  
022 341 04 08  
mq.vernier@fase.ch

#### Horaires d'ouvertures :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h30  
Attention ! Nouvel horaire le mercredi : de 14h à 18h30



## Le foyer Livada fête ses 20 ans

Voilà déjà 20 ans que le Foyer Livada a ouvert ses portes à Versoix. Le canton de Genève compte 7 foyers de ce type, le nôtre accueille les personnes âgées de Bellevue, Genthod, Céligny, Collex-Bossy, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny-Chambésy, Vernier et Versoix. Les seniors de Vernier sont également accueillis par celui de Soubeyran situé dans le quartier de la Servette.

**Mais qu'est-ce qu'un Foyer de jour ?** C'est un lieu de vie sécurisant et chaleureux qui accueille quotidiennement entre 12 et 15 personnes en âge AVS. Ces personnes sont prises en charge par une équipe de professionnels des secteurs de la santé et du social. Elles organisent à leur intention des activités de groupe, des sorties, des repas, un accueil individualisé et travaillent en étroite collaboration avec les intéressés et leur famille, le médecin traitant, les services sociaux et les soins à domicile.

Le but recherché est de contribuer au maintien à domicile, retarder l'entrée en EMS, surmonter une période difficile de la vie sur le plan affectif ou de la santé, rompre l'isolement, développer l'autonomie et le mieux-être de chacun et soulager l'entourage. Chaque client fréquentant le Foyer de jour 1 à 2 fois par semaine est pris en charge vers 9 heures le

matin et reconduit à son domicile vers 16 heures par un bus et son chauffeur.

Animations, petit-déjeuner, repas de midi et goûter sont compris dans le prix de la journée qui s'élève à CHF 45.—plus CHF 3.—pour le transport (les bénéficiaires des prestations complémentaires peuvent obtenir un remboursement partiel de ces frais). L'objectif d'un Foyer de jour est la prise en charge GLOBALE de la personne.

Livada est empreint de cordialité et de chaleur humaine. La personne âgée s'y sent attendue, prise en considération selon ses goûts et son vécu. Actuellement, beaucoup de seniors sont fragiles physiquement et psychologiquement, certains souffrent d'isolement. Le foyer de jour est un lieu rassurant, de socialisation et de partage où ils osent confier leurs préoccupations.

L'équipe pluridisciplinaire composée de personnes compétentes, chaleureuses et imaginatives effectue un magnifique travail pour la plus grande fierté de la soussignée.

Micheline Pernet, Présidente

### PROGRAMME DU 20<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

#### Du 12 au 16 septembre 2011

Exposition de peinture, Gladys Théodoloz  
(toute la semaine) de 14h à 15h30

Lundi			
12 septembre	14h	Michel Guex, chanson française	
	15h	Goûter	
Mardi			
13 septembre	14h	Yvonne Gonzalez et Pacco Chambi, chant et guitare	
	15h	Goûter	
Mercredi			
14 septembre	14h	Ricardo et Paola, chanson italienne	
	15h	Goûter	
Jeudi			
15 septembre	14h	Yvonne Gonzalez et son partenaire, danse	
	15h	Goûter	
	17h	Soirée portes ouvertes	
Vendredi			
16 septembre	14h	Olivier Emonet, accordéon	
	15h	Goûter	



Ne manquez pas la semaine festive du 12 au 16 septembre prochains.

## Rencontres Cafés-Croissants

A Châteline-Balexert

Mercredi  
28 septembre  
de 9h à 10h30

au Centre de quartier  
de Balexert,  
Avenue de Crozet 31  
1219 Châteline

«Vaccin contre la grippe :  
Pour ou contre ? Posez vos  
questions et faites-vous  
votre opinion !» Avec la  
participation d'un médecin  
généraliste.



**Cette rencontre s'adresse aux habitantes et habitants de Châteline-Balexert dès 50 ans.**

Elle est organisée par le service de l'action sociale et des solidarités, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le Groupe de préparation des Rencontres Cafés-Croissants de Châteline-Balexert.

Renseignements:  
service de l'action sociale et des solidarités,  
tél. 022 306 06 70

## PÉTANQUE INTERCLUBS DE VERNIER

« Grand tournoi »

Mercredi 31 août 2011

aux terrains de pétanque de l'école de Balexert



Inscriptions à 13h30 sur place

Début du tournoi à 14h précises

Buvette à prix modérés

Parking sur place

Ouvert aux retraités et bénéficiaires AI

Informations : 079 436 74 82

Organisation conjointe :  
Club de Pétanque de Châteline-Balexert et  
Club des seniors et aînés de Châteline-Balexert

## JASS INTERCLUBS DE VERNIER

« Chibre sans annonce »

Mercredi 28 septembre 2011

au Club des Aînés de Vernier Village  
Centre de quartier, Chemin de Poussy 56  
1214 Vernier

14h Accueil

14h30 Début du tournoi

Remise de prix en fin de tournoi

Buvette à prix modérés

Parking du Centre de quartier

**Inscriptions individuelles ou par équipe de deux personnes dès le 1<sup>er</sup> septembre auprès de :**

Club des Seniors et Aînés de Châteline-Balexert  
Av. de Crozet 31, 1219 Châteline  
Mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à 17h15

OU

Club des Aînés de Vernier-Village, Ch. de Poussy 56  
1214 Vernier

Mercredi et vendredi de 14h à 17h

**Inscription jusqu'au vendredi 23 sept. 2011**

Organisation conjointe : Clubs des Aînés de Vernier-Village et des Seniors et Aînés de Châteline-Balexert



## Ateliers mobilité pour les seniors en septembre

Dans le cadre de la semaine de la mobilité 2011, le service de la mobilité et le service de l'action sociale et des solidarités de la Ville de Vernier invitent les seniors de la commune à participer gratuitement à deux activités.

1) Cours « Etre et rester mobile », atelier mobilité pour familiariser les seniors à l'utilisation des transports publics : les 19, 20 et 22 septembre 2011

Adressés aux personnes en âge AVS, ces ateliers vous sont destinés si :

- vous vous sentez limité de quelque manière que ce soit dans vos déplacements quotidiens (à domicile ou en ville) ;
- vous êtes mobile et comptez bien le rester ;
- vous recherchez une offre de transports publics adaptée à vos besoins ;
- la nouvelle technologie des automates de titres de transports vous semble impénétrable.

Par le biais de conseils, d'astuces et d'exercices pratiques en gare, nous vous invitons à renforcer votre sécurité et votre confort lors de vos déplacements quotidiens.

Ces ateliers sont un moment convivial pour partager votre expérience et rencontrer des professionnels de la mobilité.

Un bon de CHF 20.- à faire valoir auprès des CFF sera remis à chaque participant.

Trois ateliers sont proposés aux 20 premières personnes qui s'inscrivent :

- le 19 septembre 2011 de 13h30 à 17h au Centre de quartier des Avanchets
- le 20 septembre 2011 de 13h30 à 17h à la Buvette de l'école de Vernier-Place
- le 22 septembre 2011 de 13h30 à 17h au Centre de quartier des Libellules

2) Cours d'initiation au vélo à assistance électrique : le 24 septembre 2011

Adressé aux personnes en âge AVS, ce cours vous est destiné si :

- vous n'avez jamais conduit un vélo à assistance électrique ;
- vous souhaitez vous familiariser avec un mode de déplacement adapté à tout âge ;
- vous êtes mobile et comptez bien le rester.

Le cours donné par des moniteurs de PRO VELO Genève est structuré en trois parties : après une introduction théorique sur les règles de sécurité routière et l'attitude à adopter lorsque l'on roule dans la circulation, des exercices en milieu fermé précéderont une sortie sur route. Les participants pourront ainsi acquérir une maîtrise du vélo à assistance électrique (VAE) et découvrir des itinéraires cyclables de la commune. Les VAE seront mis à disposition des participants.

Le cours aura lieu le 24 septembre 2011 de 9h à 12h dans le préau de l'Ecole des Ranches. En cas de pluie, le cours sera reporté au samedi suivant.

Le nombre de participants est limité aux 10 premières personnes qui s'inscrivent.

**Pour vous inscrire à l'une de ces activités, appelez le service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70 d'ici au 9 septembre 2011.** Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le même numéro.



## Des repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

**Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !**

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

### À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ-Claude 7, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :  
Jeudi 15 septembre 2011

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

### À la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :  
Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011  
Jeudi 15 septembre 2011

## Activités Seniors

Invitation pour les habitantes et habitants en âge AVS

**Croisière sur le Rhône avec dégustation de tarte aux pruneaux**

**Jeudi 22 septembre 2011  
de 14h à 17h environ**

**Inscription indispensable :** Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

**Prix :** CHF 10.- / pers. pour les habitant-e-s des Avanchets avec le soutien du Contrat de Quartier  
CHF 35.- / pers. pour les habitant-e-s des autres quartiers.

**Lieu de rendez-vous :** à 13h30, directement à l'embarcadère.

Cette rencontre a été proposée par des participant-e-s aux rencontres «Café-croissants» et préparée avec un groupe d'habitant-e-s des Avanchets, avec le soutien du service de l'action sociale et des solidarités, du CAD (Centre d'animation pour retraités) et de la Maison de Quartier des Avanchets.



## Août

**Mercredi 31 août** – Tournoi interclubs de pétanque aux terrains de pétanque de l'école de Balexert dès 13h30.

**Mercredi 31 août** – Don du sang de 15h à 19h30 à la salle communale d'Aire-Le Lignon.

## Septembre

**Jusqu'au 3 septembre** – Collecte annuelle des Samaritains à différents endroits de Vernier.

**Jusqu'à la mi-septembre** – Chaises longues et buvettes aux parcs de Balexert et des Libellules.

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre** – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Vendredi 2 septembre de 18h à 22h et samedi 3 septembre de 9h à 16h** – cours sauveteur à la salle communale du BSV. (info: www.samaritains-vernier.ch)

**Samedi 3 septembre** – Vide grenier du Lignon, Place du Lignon de 10h à 17h.

**Samedi 3 septembre** – Rendez-vous du Maire de 9h à 12h à la Mairie.

**Lundi 5 septembre** – Réouverture de l'ALIBI, Maison de Quartier de Vernier-Village.

**Mardi 6 septembre** – Conseil municipal extra muros, à l'école de Châtelaine à 20h30.

**Du 12 au 16 septembre** – 20<sup>ème</sup> anniversaire du foyer Livada.

**Jeudi 15 septembre** – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Jeudi 15 septembre** – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

**Jeudi 15 septembre** – Lancement de récolte de données pour la carte Green Map d'Aire-Le Lignon, local du Contrat de Quartier, dès 18h30.

**Jeudi 15 septembre** – Séance d'information sur les cours de français proposés par la Ville de Vernier de 18h30 à 20h à l'Ecole Bourquin.

**15, 16 et 17 septembre** – Claude Barzotti au P'tit Music Hohl.

**Samedi 17 septembre** – Vide grenier à dans le parc du Jardin Robinson de Balexert entre 9h et 17h.

**Samedi 17 septembre** – Fête à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon de 13h à 24h.

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre** – « Croisière au pays des parfums », 6 départs par jour depuis le Pont Sous-Terre, à la Jonction.

**Dimanche 18 septembre** – Vide-cave de l'Association des Locataires de la Grande Tour, esplanade du Lignon, 10h-17h.

**19, 20 et 22 septembre** – Atelier pour les seniors «Etre et rester mobile».

**Jeudi 22 septembre** – Croisière sur le Rhône pour les aînés à 14h.

**Jeudi 22 septembre** – Séance d'information sur les cours de français proposés par la Ville de Vernier de 18h30 à 20h à l'Ecole Bourquin.

**Du 22 au 25 septembre** – Biennale d'Arts contemporains (BAL) aux Libellules.

**Samedi 24 septembre** – Atelier pour les seniors «Initiation au vélo à assistance électrique».

**Samedi 24 septembre** – Fête annuelle du Jardin Robinson du Lignon

**Samedi 24 septembre** – Raclette du PDC à l'école de Vernier place, dès 18h30.

**Mercredi 28 septembre** – Spectacle dès 7 ans à l'aula de l'école des Ranches à 17h30.

**Mercredi 28 septembre** – Tournoi interclubs de «jass» au Club des Aînés de Vernier-Village dès 14h.

**Mercredi 28 septembre** – Cafés-Croissants à 9h au Centre de quartier de Balexert.

## Octobre

**Samedi 8 octobre** – 18<sup>e</sup> championnat genevois intercollaire d'échec au centre sportif de la Queue d'Arve.



# CROISIÈRE AU PAYS DES PARFUMS

**SAMEDI 17 ET DIMANCHE  
18 SEPTEMBRE 2011**

6 départs de bateau par jour du Pont Sous-Terre à Givaudan  
(8h, 9h30, 11h, 12h30, 14h, 15h30).  
Croisière aller-retour et visite: environ 4h.

**A l'occasion de  
l'Année Internationale  
de la chimie,  
partez à la découverte  
de Givaudan  
et des métiers  
de la parfumerie**

- Descendez le Rhône sur un bateau en assistant à des animations de chimie ludiques et enthousiasmantes par le Jardin Expérimental
- Parcourez le site de l'entreprise Givaudan à Vernier en petit train
- Apprenez à connaître les activités et les métiers pratiqués chez Givaudan au travers de plusieurs expositions thématiques

**Inscriptions obligatoires  
jusqu'au 13 septembre**  
(choix de l'heure de départ,  
60 places maximum par bateau).

**022 306 07 80**

**croisiere@vernier.ch**

**www.vernier.ch/croisiere**

**Événement gratuit.**

A lieu par tous les temps

Attention: cette excursion n'est pas recommandée aux personnes à mobilité réduite.

Accès au Pont Sous-Terre: Bus TPG arrêt «Jonction» / Parking de l'Hôtel des Finances (Rue du Stand)